



## 2003 passe à 2004 A qui profitera cette augmentation ?

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMER - CERMEFP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79

✉ syndicatmk@paris@wanadoo.fr

Cela y est, le 31 décembre est passé, et il n'y a pas eu de publications au JO, ni de l'avenant, ni du Conseil de l'Ordre.

Au premier janvier 2004, à 0 heure 0 minute, tous les ministres et autres fonctionnaires à la parole engagée ont quitté le rang des hommes de vérité pour se réfugier dans le cloaque des menteurs.

Ils ont bien sûr beaucoup de mal à trouver leurs places tant ce bord de mer est comestible.

Demain, c'est à dire après les élections régionales, ils auront pour la plupart disparus, et après demain, il nous faudra consulter les nouveaux gouvernements pour se rappeler de leurs noms et de leurs fonctions, tant nous les aurons affublé de noms d'oiseaux durant leurs mandatures.

Pourtant si nous ne finissons pas les actions engagées, avec ceux en place, elles seront perdues, et tout sera à recommencer avec les suivants.

On connaît la chanson par cœur.

J.O n° 292 du 18 décembre 2003 page 21595 **Extraits**  
Arrêté du 24 novembre 2003 modifiant l'arrêté du 5 mai 1995 relatif aux **rémunérations** et aux différents avantages sociaux **des praticiens-conseils** chargés du service de contrôle médical du régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles

Arrêté : Article 2

« A compter du 1er janvier 2003, le médecin-conseil national, les médecins-conseils nationaux adjoints et les médecins-conseils régionaux **bénéficient** en titre de **leur** responsabilité particulières d'une **prime** du même montant que celle attribuée aux agents comptables, directeurs adjoints et sous-directeurs des organismes régionaux du régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles.

« Cette prime liée à l'exercice de la fonction est versée de manière uniforme quelle que soit la catégorie de l'organisme dans lequel la fonction est exercée. Elle s'applique dès la prise de fonction. Son versement est mensuel et suit le régime des autres éléments de rémunération. Elle cesse d'être attribuée lorsque l'intéressé n'exerce plus sa fonction.

« A compter du 1er janvier 2003, le médecin-conseil national, les médecins-conseils nationaux adjoints et les médecins-conseils régionaux **bénéficient** en titre de leurs responsabilités particulières de **huit jours de congés annuels supplémentaires** au titre de leur participation au mouvement général d'aménagement du temps de travail qui touche à toutes les activités salariées. »

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale et le directeur du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française. Fait à Paris, le 24 novembre 2003.

**185**

**JOURS PERDUS**  
depuis la non réévaluation de la  
rééducation périnéale en 8

**79**

**JOURS PERDUS** depuis la promesse du Ministre le 18 10 03 de passer la rééducation respiratoire en 8

**5**

**ORDRE JOURS PERDUS** depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

### Avis de recherche

Parole de Ministre devenue subitement aphone

### J'ai un problème

*Arithmétique appliquée et impertinents de  
Jean Louis Fourrier - Editions Apogé et Piragès*

### Le beignet de cheval

Recette de beignets de souris : pépérez une pâte à beignets légère. Prendre la souris par la queue et la plonger dans la pâte, puis la jeter dans la friture très chaude. Il faut compter 3/4 de litre de pâte pour 20 souris. On demande la quantité de pâte nécessaire en mètres cube pour faire un beignet de cheval. La surface du cheval est 200 000 fois plus grande que celle de la souris et il faut une épaisseur de pâte 5 fois plus grande. La solution des mouchoirs de l'éléphant : 13 824 m<sup>2</sup>, soit 1 hectare, 38 ares et 24 centares.

### Les enfants et l'Amour

*Issue d'une étude sociologique*

### Truc et astuce pour faire tomber l'autre amoureux

- Un bon truc c'est d'emmener les filles déjeuner au restaurant. Offrez leur quelque chose qu'elles aiment. En ce qui me concerne, les frites marchent bien.

Bart 9 ans



# ÇA Y EST

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMEK - CERMEKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndikatmkparis@wanadoo.fr](mailto:syndikatmkparis@wanadoo.fr)

PARUTION AU JO DU 09 01 2004 ET APPLICABLE  
UN JOUR FRANC APRES SOIT LE 11 01 2004

NGAP

## REDUCATION RESPIRATOIRE

# 8

**83 jours ont été nécessaires** pour que le ministre tienne sa promesse du 18 10 2003 de passer la rééducation respiratoire en 8

# MAIS IL RESTE

## 12

**ORDRE JOURS PERDUS** depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

## 192

**JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la rééducation périnéale en 8

**J'ai un problème**

*Arithmétique appliquée et impertinence de  
Jean Louis Fourrier - Editions Ripet et Rivages*



**Le sein de la baronne**

Un bol a été fabriqué à partir du moulage d'un sein de la reine Marie Antoinette. Il a la dimension d'une demi-sphère de 18 cm de diamètre. Quel serait le diamètre d'une soupière réalisée à partir du moulage d'un sein de la grosse baronne, d'un volume double de Marie Antoinette ?  
La solution pour un baignet de cheval : 37,5 mètres cube

**Les enfants et l'Amour**

*tirée d'une étude sociologique*



**Pourquoi deux personnes tombent-elles amoureuses ?**

Personne ne connaît vraiment les raisons, j'ai entendu dire que cela a quelque chose à voir avec l'odeur, c'est pourquoi les parfums et les déodorants sont si populaires.  
Jan 9 ans



## Respiratoire AMK 8 Soins à K > 50 à 60% Compensation ???

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMEK - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkparis@wanadoo.fr)

Nous vous informons de la parution au Journal Officiel du 19 décembre 2003 d'un décret relatif à la participation de l'assuré social aux frais de soins, modifiant le code de la Sécurité Sociale. En ce qui concerne notre activité, **ce décret supprime la prise en charge à 100% des soins pour les actes consécutifs à un Kc > 50.**

**En pratique, et sous réserve des conclusions juridiques :**

Si des soins (dans le cadre du Kc > 50) ont débuté en 2003, il est impératif de :  
- soit demander le paiement à l'assuré  
- soit les facturer le plus rapidement possible ; en effet la CNAMTS n'a pas pu nous assurer que ces actes, antérieurs au décret, seraient pris en charge à 100%, mais cela laisse une porte ouverte pour d'éventuels recours.

Il est toutefois prudent, dans le cas de demande de paiement différé, de facturer ainsi les actes effectués jusqu'au 31 décembre 2003, et de procéder à une facturation différée pour les actes effectués à partir du 1er janvier 2004 (ceux-ci étant à faire régler à l'assuré). Pour les actes effectués en 2004 il faut demander le paiement des actes à l'assuré et ne plus accepter de paiement différé. *Philippe COCHARD*

Réaction sur internet à propos de :

### Les enfants et l'Amour

#### KINE FLASH HEBDO N°91

« Vous êtes bien tous des grands naïfs à croire aux promesses des politiques !

Seul le symbole phallique du petit garçon qui a la frite me fait rire ! Il n'y a que l'amour de vrai, le fric ne compte plus ! Pas plus que les promesses.

Michel ROUVIER

Vous aussi vous pouvez réagir sur :

[syndicatmkparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkparis@wanadoo.fr)

## 2004

### L'année de toutes les grèves

En effet 2004 est une année bissextile, non pas que l'on y affirme sa bisexualité (seuf pour certains et certaines, hum, hum...), mais parce qu'elle compose un jour de plus pour le travail.

On va y perdre un jour férié, le lundi de Pâques. Ce qui fait deux jours. Ensuite, les 1er et 8 mai tombent des samedis, bingo, encore deux de plus. Et allons y pour quatre. Le 15 août tombe un dimanche, et Noël un samedi, ce qui en fait encore deux autres, soit un total rafraîchissant de : **6 jours de travail en plus. Un bon petit capital à dépenser en jours de grève.**

19

**ORDRE JOURS PERDUS** depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

199

**JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la réduction périmétrique en S

### J'ai un problème

Arithmétique appliquée et impertinence de  
Jean Louis Fourrier - Editions Apogé et Rivages



### Le cerveau d'un imbécile

Calculez en kilogrammes le poids du cerveau d'un imbécile. Nous savons qu'il est composé de : 520 g de certitude, 200 g de vulgarité, 430 g d'autosatisfaction et 250 g de substances organiques diverses (ex cipient).

La solution du diamètre du sein de la baronne : 22,68 cm

### Les enfants et l'Amour

tirée d'une étude sociologique



### Comment repérer si deux adultes qui sont au restaurant sont amoureux ?

Regardez juste si l'homme prend l'addition. S'il la prend, c'est qu'il est amoureux.

John9 ans



Retenez déjà cette date le  
**Jeudi 18 MARS à 20 H 00**  
**SOIREE**  
**SPECIALE RETRAITE**

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
 Rédacteurs de Paris - FFMEK - CERMEKP  
 23 Rue Clapeyron Paris 75008  
 ☎ 01 45 22 49 80  
 ☎ 01 45 22 89 79  
 ✉ [syndicatmkp@paris.wanadoo.fr](mailto:syndicatmkp@paris.wanadoo.fr)

**ATTENTION ILLEGALITE PROBABLE**  
 On nous signale que certaines mises à jour de logiciel professionnel comportent des clés qui bloquent votre logiciel à la date d'échéance de votre contrat d'assistance. Les numéros de déblocage vous étant fournis après le renouvellement de votre contrat Ex AATLANTIDE

J.O n° 15 du 18 janvier 2004 page 1393

**Décrets, arrêtés, circulaires Textes généraux**

**Ministère de la défense**

Arrêté du 14 janvier 2004 autorisant l'ouverture d'un concours pour le recrutement sur titres de techniciens paramédicaux de classe normale (femmes et hommes) à l'Institution nationale des invalides (2 postes branche kinésithérapie)

La date du concours est fixée au 24 février 2004.

Adresse :

Institution nationale des invalides (secrétariat des ressources humaines, gestion administrative du personnel), 6, boulevard des Invalides, 75700 Paris 07 SP (téléphone : 01-40-63-24-81).

J.O n° 9 du 11 janvier 2004 page 923

**Décrets, arrêtés, circulaires Textes généraux**

**Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées**

Arrêté du 30 décembre 2003 relatif au budget pour 2003 de l'agence régionale de l'hospitalisation d'Île-de-France. Le montant du budget primitif pour 2003 est minoré de la somme nette de 1 200 114 €

**26** **ORDRE** JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

## Voir plus loin

Ne plus vouloir assumer les suites post-opératoires des actes de K > 50, c'est sensible-t-il, se désintéresser de la prise en charge globale d'un patient, en ne consacrant qu'une durée et un budget limités à sa maladie ou à son affection.

Transférer cette charge financière au système mutualiste, va inmanquablement réveiller au sein de ce système son goût prononcé pour les traitements types et les praticiens formatés à sa convenance.

S'il fallait ne reconnaître qu'une seule qualité à notre système actuel, c'est la relative liberté du choix des praticiens.

Un verrouillage conjoint entre la télétransmission et son aliénation de praticiens, avec cette dérégulation et son transfert de charges, va figer, voire sécher toutes initiatives thérapeutiques.

Qui demain voudra prendre le risque de l'exercice libéral ? En effet, aujourd'hui, les syndicats engagent la profession vis à vis des organismes payeurs, d'une manière globale et anonyme, garantissant à chaque praticien un prix de déterminé.

Demain, avec les réseaux en place, la convention deviendra individuelle, mais toujours pour une durée déterminée, sans tacite reconduction. Que deviendra le praticien qui n'aura pas satisfait aux exigences des organismes payeurs, aux termes de son contrat ?

Un chômeur sans indemnité.

**206** **JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la réduction périmétrale en S

### J'ai un problème

*Arithmétique appliquée et impertinents de Jean Louis Fourrier - Editions Apogé et Pirages*



### Le goût bulgare

Le yaourt « au vrai goût bulgare » est fabriqué avec de véritables Bulgares que l'on dissout dans le lait. Il faut compter un Bulgare de 70 kg environ pour une tonne de yaourt. Un pot de yaourt pèse en moyenne 125 g. Calculez en grammes la quantité de véritable Bulgare contenu dans un pot de yaourt « au vrai goût bulgare ».

La solution du poids du cerveau d'un imbécile : 1,4 kg

### Les enfants et l'Amour

*tirée d'une étude sociologique*



### Sur l'importance du physique en amour

Si vous voulez être aimé par quelqu'un qui n'est pas de votre famille, cela ne fait de mal d'être très beau.

Jeanne 8 ans



## OSTEOPATHIE

- 1°/ COMPETENCE
- 2°/ EXPERIENCE
- 3°/ PREVALENCE

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Régulateurs de Paris - FFMKR - CERMEFP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@wanadoo.fr

### ORDRE

#### La course contre la montre

Il faut impérativement que les décrets d'application de la loi sur l'Ordre soient signés **AVANT LE 21 MARS 2004**.

Date du 1er tour des élections régionales.

Au delà du 28 mars 2004, date du second tour, il y aura sans doute un remaniement ministériel, et si le ministre de la Santé n'est plus le même, tout sera remis en cause. (Voir en 1995 l'effet Kouckier).

Il s'agit donc de caresser notre ministre dans le sens du poil. Ô, qu'il est mimi, le « mimi-ristre ».

La CNAMTS a informé la FFMKR par télécopie du 16 janvier 2004 que, compte tenu des discussions entre ses services et le Ministère de la Santé, **les soins faisant suite à un K > 50 réalisés en 2003 relèvent de l'ancienne règle et seront donc bien remboursés à 100 %, même s'ils sont facturés en 2004**.

Ces informations sont différentes de celles que la CNAMTS avait soumises lors de la CSPN du 7 janvier 2004.

Les actes effectués à partir du 1er janvier 2004 ne font plus l'objet de l'actualisation du ticket modérateur. (Décret du 18/12/03).

### PERFORMANCE DE LA SANTE FRANCAISE LA CNAMTS EN ENLEVE UNE COUCHE Suppression des 100% suite aux K > 50

Encore une fois le mépris dont font preuve les administrations et les ministres, à l'égard des professionnels de santé est inacceptable.

Ce comportement a une fâcheuse tendance à se transformer en habitude, dérive perverse d'un comportement obsessionnel.

Cette dérive devenue légendaire porte régulièrement ses fruits, en imprimant découragement et désaffection. Les plus anciens sont écrasés sous les contraintes de transfert de charges et doivent faire face aux constants désengagements administratifs des Caisses.

Ce qui a pour conséquence immédiate de leur faire éprouver de l'amertume pour l'exercice libéral, et ensuite ce qui est plus grave, de la lassitude pour la kinésithérapie.

Les plus jeunes commencent à douter des perspectives d'avenir de la médecine libérale et hésitent à investir dans la succession des cabinets.

Quant à nos futurs confrères, ils rêvent encore à la liberté d'entreprendre en imaginant prendre du plaisir à exercer notre profession. Qu'ils fassent vite !

Merci à tous les confrères qui nous ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la nouvelle année.

33

**ORDRE JOURS PERDUS** depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

212

**JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la rééducation périmérale en S

### J'ai un problème

*Aritmétique appliquée et impertinents de Jean Louis Fourrier - Editions Apogé et Rivages*



### Le bébé de la ménagère

Une ménagère a congelé par erreur son bébé de 4,2 kg. Calculez le poids spécifique du bébé congelé qui occupe maintenant un volume de 5 000 cm<sup>3</sup> dans le congélateur.

La solution de la quantité de Bulgare dans un yaourt « au vrai goût bulgare » : 8,75 g de vrai Bulgare

### Les enfants et l'Amour

*Très d'une étude sociologique*



### Que ressent-on lorsqu'on tombe amoureux ?

Les amoureux se regardent tellement que leurs plats deviennent froids. Les autres personnes font plus attention et mangent chaud.

Bred 8 ans



Un instant de bonheur  
Notre Secrétaire Général  
Philippe Cocharde  
vient d'être papa  
Félicitations à la maman

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkparis@wanadoo.fr)

### Suite du rapport sur l'Assurance maladie

Le 9 février 2004 commencera « la phase de réalisation ». Comme l'avait promis le Ministre, la FFMKR y sera représentée. Un travail discret mais fondamental qu'oublie parfois les adhérents et les autres.

### Le Lundi de Pentecôte ne sera plus férié en 2005

Vos réactions à propos de **KINE FLASH HEBDO**

Vendredi 9 janvier 2004

« Merci pour votre remarquable travail d'info ».

Philippe Errard Trésorier 77

Samedi 24 janvier 2004

« Je ne souhaite pas recevoir votre courrier à l'avenir, merci » - Philippe Dardanne Trésorier du 85

Toujours sur ☎ [syndicatmkparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkparis@wanadoo.fr)

### SHARMEI SHEICK

Après une demande d'informations de la FFMKR auprès des autorités responsables de l'enquête, il semblerait qu'aucun kinésithérapeute n'a fait partie des victimes dans cette catastrophe aérienne. (sous réserve d'informations complémentaires).

La communauté médicale déplore néanmoins les disparitions, d'une femme chirurgien dentiste de Millau et d'un cardiologue des Hauts de Seine.

A toutes les familles nous présentons nos plus sincères condoléances.

**40** ORDRE JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

**219** JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la réduction périmétrale en 8

### J'ai un problème

Artisanique appliquée et inventions de  
Jean Louis Fourrier Editions Payot et Rivages



### Le trop gros poisson

Le poisson obèse est trop lourd il ne flotte pas et se retrouve toujours au fond. Si son poids spécifique est de 1,05 g/cm<sup>3</sup> et qu'il pèse 5,25 kg, de combien de kilos ce poisson doit-il maigrir (sans changer de volume) pour flotter normalement ?

La solution du poids spécifique du bébé congelé : 0,84 kg/dm<sup>3</sup>

### Les enfants et l'Amour

Issue d'une étude sociologique



### Que pense la plupart des gens lorsqu'ils se disent « je t'aime » ?

La personne se dit "Ouais, je l'aime vraiment mais j'espère qu'il prend au moins une douche par jour ».

Michelle 9 ans



Concours d'entrée en 1ère année de KINE  
**Saison 2004/2005 1655 Places**  
466 places pour l'Île de France  
 Dont 10 places réservées aux athlètes  
 de haut niveau dispensés de concours

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédempteurs de Paris - FFMKR - CERMERP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndikatmkp@paris.wanadoo.fr](mailto:syndikatmkp@paris.wanadoo.fr)



## COULOIR DE BUS COUP DE GUEULE

La Police de Paris teste sur la **ligne 38** Porte d'Orléans / Gare du Nord, un système de contrôle par caméra numérique embarquée installée directement dans les bus. Objectif : filmer les plaques minéralogiques de tous ceux qui circulent ou stationnent dans ces couloirs réservés. Les autorités demandent aux chauffeurs de déclencher eux mêmes les prises de vues.

Quand le pouvoir de Police impose à de simples citoyens, sous prétexte qu'ils sont employés par une institution assimilée à l'État, de dénoncer leurs congénères au cours de l'exercice de leurs fonctions, la dictature de l'Ordre Moral est avérée.

La RATP, qui ne ressortira pas grande de cette expérience, ne devrait pas oublier qu'en 1942, au Vel d'Hiv, (Bd de Grenelle / Drancy direct), elle a été l'instrument d'un régime totalitaire, dont semble-t-il aujourd'hui, elle n'a pas encore jugé bon de s'excuser. La milice du métro étant déjà armée, à quand le canon sur le toit des autobus, pour pulvériser tout ce qui dérange ?

Restons solidaires de tous les chauffeurs qui refuseront de se prêter à cette déchéance de la condition humaine. MR *Source Moto Magazine n°204 Février 2004*

## POST PARTUM

### Vers la suppression du délai de 90 jours

Le principe est enfin accepté par la CN AMTS, grâce au forçage de la FFMKR. Reste encore la tutelle à convaincre. Que de temps perdu, et que d'énergies dépensées pour abroger une disposition médicalement injustifiée, qui ne laissera dans l'histoire que le douloureux souvenir d'un camouflet discriminatoire.

## Histoire vraie

Une nouvelle doctrine est née dans le syndicalisme moderne. « La manifestation secrète ».

Vous ne saurez ni où, ni quand, ni comment, mais venez nombreux, ont-ils dit !

*Merci aux auteurs involontaires de ce concept, qui nous a bien fait rire. Certes, ils resteront anonymes, mais l'idée valait bien qu'on en brise le silence.*

On en apprend de belles en lisant le *Moto Magazine n°204 Février 2004*, sur la manipulation des chiffres des morts sur la route qui ne seraient plus recensés comme tel, si le décès est survenu 6 jours après l'accident. Une manière « élégante » de justifier une politique de répression en la cautionnant par l'amélioration des statistiques.

En quelques sortes, une version civile de l'histoire « des armes de destruction massive »...

**47** **ORDRE JOURS PERDUS** depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

**226** **JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la rééducation périmétrique en S

## J'ai un problème

*Artisticité appliquée et impopularité de Jean Louis Fourrier - Editions Popet et Rivage*



## L'ange déplumé

Une bretonne met une demi-heure pour plumer une mouette. Combien de temps mettront 3 bretonnes pour plumer 1 ange. La mouette a une surface de 400 cm<sup>2</sup> tandis que celle de l'ange une surface de 1,8 m<sup>2</sup>.

*La solution : du poisson trop lourd qui ne flotte pas : 0,25 kg*

## Les enfants et l'Amour

*Trée d'une étude sociologique*



## Comment faire pour que l'amour dure ?

Il faut bien savoir embrasser. Cela devrait faire oublier à votre femme que vous ne sortez jamais la poubelle.

Randy 8 ans



## LA CARPIMKO ET RIEN D'AUTRE

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkp@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkp@wanadoo.fr)

### COMMUNIQUE DE PRESSE CARPIMKO

Ce jeudi 5 février 2004, une délégation d'une trentaine de professionnels de santé (infirmières et kinésithérapeutes) a investi la salle où se tenait le Conseil d'Administration de leur caisse de retraite, la C.A.R.P.I.M.K.O. Ils entendaient ainsi demander à son Président, Laurent LEFEBVRE, des explications sur son attitude, ses actions et décisions face à la récente réforme de leur retraite, en particulier sur le transfert de 30 millions d'euros des réserves de la C.A.R.P.I.M.K.O. à la C.N.A.V.P.L., sans l'accord du Conseil d'Administration. Le gaspillage de cette somme n'empêchera pas à terme une augmentation des cotisations de plus de 30%.

#### Le président LEFEBVRE a refusé de répondre à leurs questions

Cet incident fait suite à une série de désaccords qui a connu son point d'orgue lors de la mise en minorité du Président le 11 septembre dernier. Les auxiliaires médicaux s'interrogent sur cette réforme que leur coûte très cher sans contre partie significative.

Les masseurs kinésithérapeutes et les infirmières s'inquiètent de leur avenir, et de la pérennisation de leur mode d'exercice et par voie de conséquence de la qualité des soins de ville. Les professionnels de santé libéraux s'interrogent sur leur avenir, la pérennisation de leur mode d'exercice et en conséquence sur la qualité des soins de ville demain.

### L'histoire d'une manipulation

Vous venez de lire dans la colonne de gauche le résultat d'une manipulation réussie. Il s'agissait de prendre la présidence de la CARPIMKO puis les fonds de réserve et renflouer le régime déficitaire de la CNAVPL, ce que les représentants de la FFMKR avaient toujours refusé du temps où elle avait la majorité au Conseil d'administration.

L'histoire débute au moment des négociations de la nouvelle convention et de l'obligation légale d'établir des seuils d'efficience (quotas), dans toutes les conventions en application de la loi sur la Sécurité Sociale.

La FFMKR est alors le seul signataire professionnel le Syndicat national ne rattrachant les wagons que quelques temps plus tard, pour cause de risque de perte de représentativité.

Une campagne d'intoxication est engagée contre la FFMKR qui est accusée d'avoir « signé » ces ignobles quotas en contre partie d'une augmentation tarifaire, alors que c'était une obligation de la loi.

Les élections de la CARPIMKO arrivent sur ces entrefaits, et malgré l'enjeu différent, une majorité de professionnels profite de cette occasion pour sanctionner la FFMKR en votant pour une coalition, qui éclatera d'ailleurs peu de temps après les résultats.

La FFMKR perd la présidence, et le nouveau président applique son plan machiavélique de vente des avoirs de notre caisse de retraite.

Cette parfaite application de la démocratie devrait faire réfléchir sur conséquences d'un vote sanction.

ORDRE

54 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

PERINEE

233 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la réduction pérennée en 8

#### J'ai un problème

Artisanat appliqué et importations de  
Jean Louis Fourrier Editions Payot et Rivages



#### Le gros roman

Un gros roman qui tire à 8 000 exemplaires consomme 10 gros arbres de 8 mètres pour la pâte à papier. La forêt de Compiègne compte 5 800 000 gros arbres et Paul-Loup écrit tous les 2 ans un gros roman qui tire à 500 000 exemplaires. Au bout de combien de temps Paul-Loup aura-t-il décimé la forêt de Compiègne ?

La solution de « plumeons un ange » : 7,5 heures

#### Les enfants et l'Amour

Issue d'une étude sociologique



#### Comment apprend-on à embrasser ?

Cela devrait aider de regarder les séries à la télé toute la journée.

Carine 9 ans



**JEUDI 18 MARS**  
**20 H 30 HP PITIE**  
**SOIREE CARPIMKO**

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédempteurs de Paris - FMKRP - CERMIKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkraparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkraparis@wanadoo.fr)

## Déchets de soins : ENQUÊTE

Nous allons bientôt recevoir un questionnaire détaillé de la part de la DASS pour une enquête sur la gestion des déchets de soins.

Les médecins généralistes, les infirmiers, les kinésithérapeutes et les dentistes sont concernés.

Les objectifs de cette enquête sont :

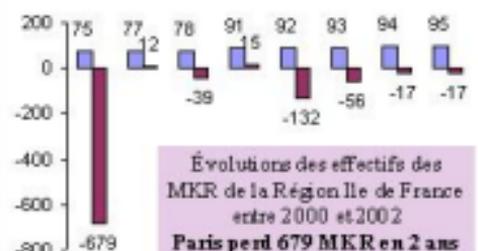
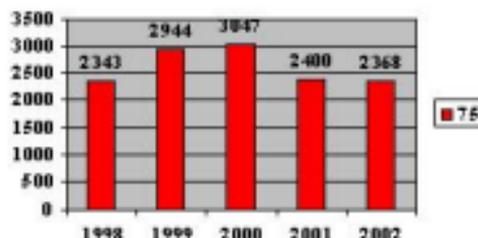
- D'obtenir une estimation de la réalité et de la quantité de déchets d'activités de soins produits en cabinet libéral.
- D'obtenir une estimation du mode d'élimination de ces déchets par les professionnels de santé libéraux.
- De connaître les conditions matérielles permettant de faciliter la gestion de ces déchets dans les conditions prévues par la réglementation.

La DASS conciente que tous questionnaire et enquête de sa part, cherchant à connaître les pratiques des cabinets libéraux ont de fortes chances de finir au panier, nous a demandé de passer une information préalable auprès des professionnels.

Les kinésithérapeutes sont aujourd'hui des acteurs à part entière de la Santé Publique et il conviendrait que chacun fasse preuve dans ce domaine de sa responsabilité la plus légitime.

## Démographie

Effectifs des MKR de Paris de 1998 à 2002



**La Région IDF a perdu 913 MKR** soit 10% de ses effectifs passant de 9248 (en 2000) à 8335 (en 2002). Une hémorragie jamais observée à ce jour.

**ORDRE** 61 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

**PERINEE** 240 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périmérale en 8

### J'ai un problème

Artémiétique appliquée et imprimante de  
Jean Louis Fourrier - Editions Repet et Rivage



### Les enfants et l'Amour

Très d'une étude sociologique



### Le fils du boucher

Le fils du boucher a mis par distraction sa main dans le hachoir à viande, il a obtenu un petit steak haché. S'il met dans le hachoir son autre bras (soit 1/16 de son poids), sa jambe (1/8 de son poids), sa tête (1/4 de son poids). Combien obtiendra-t-il de viande hachée sachant qu'il pèse 80 kg ?  
La solution de la forêt menacée par Paul-Loup 18 560 ans

**Dernières**

### Que ressent-on quand on tombe amoureux ?

Si tomber amoureux c'est comme apprendre à lire, ça ne m'intéresse pas. Cela prend trop de temps.

Léo 7 ans



Notre partenaire la MACSF présente  
ra au cours de cette soirée Régionale :  
**LES COMPLEMENTES RETRAITE**

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Régionaux de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79

✉ [syndicatmkp@paris.wanadoo.fr](mailto:syndicatmkp@paris.wanadoo.fr)

**100**ème numéro de KINE FLASH HEBDO depuis le 16 janvier 2002.

**Souvenez-vous :** Le tarif à 2,04 € a été applicable le 14 janvier 2002, avec deux semaines de retard.

Ça sentait le roussi pour Gilles Johanet qui démissionnera un mois plus tard.



Soirée d'informations sur

## LA RETRAITE

Des MKR libéraux

**CARPIMKO**

**JEUDI 18 MARS 2004**

**À 20 H 30**

Hôpital de la Pitié Salpêtrière  
Amphî Charcot

**Attention Places limitées**

**Réservez vos places auprès de vos  
syndicats départementaux**

Ouverte à tous les MKR  
de la Région Ile de France  
Syndiqués ou non syndiqués

## ART 115 CESSATION DE PAIEMENTS

La FFMKR est intervenue auprès du Président de la commission supérieure des soins gratuits qui s'est engagé à intervenir fermement auprès du ministère afin que les anciens combattants et victimes de guerre bénéficient des soins qui leur sont dus, et que les praticiens soient réglés au plus tôt. *On rêve.*

Nous déplorons la disparition à la suite d'une longue maladie, de **Jean Claude Brun** Conseiller Fédéral chargé entre autre de l'INK.

Il honora sa charge jusqu'à la limite de ses forces. Il restera un exemple de courage pour tous ceux qui l'approchèrent et qui apprécièrent sa gentillesse, son humour et son sens des valeurs collectives. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

### Courrier des lecteurs

**De :** Stéphane Martin

**Objet :** Kiné Flash Hebdo n° 97

**Les couloirs de bus à Paris filmés par la RATP**

*Jusqu'à preuve du contraire les couloirs de bus sont fait pour les bus, pour faciliter les transport en commun... à moins que tu te projettes à l'avenir de faire du transport en commun dans ta voiture... C'est dur, dur, de respecter les règles de la sécurité routière... respecter les autres...*

*J'ai un problème : Solution de hachons le fil du boucher : 55kg*

**ORDRE** 68 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

**PERINEE** 247 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périmérale en 8

*D'après « C'est beau mais c'est faux » De Parise Louis Éditions Actes*

**L'Ange Bleu : c'est Marlène Dietrich**

**Faux**

« L'ange Bleu » est le nom du Cabaret dans lequel se produit Lola-Lola (Marlène) comme chanteuse et fille de mauvaise vie. Le film de Joseph von Sternberg (1930), raconte la fascination et la déchéance du professeur Rat, pour cette merveilleuse et vivante perle des bas quartiers. N'empêche qu'avec ses cuisses blanches et ses bas noirs en murmurant derrière son fume-cigarette : « Ich bin Lily Marlène ! », elle illustre sans conteste tous les anges qu'on aimerait voir descendre d'un ciel ... de lit.



**Les grandes Allusions**

**Qui a dit ?**

**Les affaires sont les affaires.**

Théodore Barrière

1856





La **MACSF** et les Laboratoires **PHYTODERMIE** sont partenaires de notre soirée.

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@paris@wanadoo.fr

## CARPIMKO

Une action en justice va être engagée contre le Président Lefevre actuellement en fonction à la CARPIMKO.

Sa démission est également demandée auprès du ministère de tutelle, par le conseil d'administration de la caisse.

L'affaire concerne les 30 millions d'€uros que le Président a fait virer à la CNAVPL sans le consentement ni l'approbation de son conseil d'administration.

Le SNMKR, **Cowergences Infirmiers et la Fédération Nationale des Podologues** constitue la minorité qui soutient le Président.

**DERNIER DELAI**  
**Solée d'informations sur**  
**LA RETRAITE**  
Des MKR libérés au  
**CARIMPKO**

**JEUDI 18 MARS à 20 H 30**  
*Hôpital La Pitié Salpêtrière*  
*Amphi Charcot*  
*Places limitées*  
Ouverte à tous les MKR  
de l'Île de France

## Pages Jaunes

**Maurice Ramin** Secrétaire général de la FFMKR chargé de l'Exercice et des Compétences a rencontré Madame Deboislambert chargée des Pages Jaunes. Le débat a été houleux car cette dame a été très agacée d'avoir reçu autant de courriers à propos du classement alphabétique de notre profession à Kinésithérapeutes et non pas à Masseurs-Kinésithérapeute.

La profession s'était en effet émue de la disparition du mot qui symbolise tant notre monopole.

Ses arguments ont été que le classement des Pages Jaunes à Kinésithérapeute est plus « lisible » pour les utilisateurs.

Mme Deboislambert n'a pas été insensible au fait que la profession par l'intermédiaire de notre futur Ordre poursuivra plus « précisément » cette affaire.

Hélas il faudra 2 ans pour corriger l'annuaire et ce n'est qu'avec l'édition 2006 que la correction sera effective selon l'engagement de la responsable.

## Réunion au Ministère des Sports

### Les MKR dans les équipes cyclistes

Cette réunion a été initiée par le Ministre lui-même, scandalisé en tant qu'ancien masseur kinésithérapeute, par le fait que des soigneurs dans les équipes cyclistes continuent à masser les coureurs en toute impunité.

La FFMKR a insisté pour que le Ministre adresse des signaux forts à la profession s'il veut un jour pouvoir disposer d'assez de professionnels pour encadrer les coureurs cyclistes.

**Pour arriver à ce but nous avons besoin :**

Réaffirmer notre monopole de masseur

Étoffer le module sport dans les études

Reconnaître le nombre d'années d'études

Mise en place de l'Ordre

Une juste rémunération des MKR dans ses épreuves

**Maurice Ramin**

Secrétaire Général à l'Exercice et aux Compétences

**ORDRE** 75 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

**PERINEE** 254 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la réduction périmérale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De Pierre Louis Éditions Arto

## Le béret est basque

### Faux

À l'origine au 15<sup>ème</sup> siècle, il est béarnais. Les bergers de Pyrénées le tricotent et le foulent aux pieds des heures durant. L'attribution à la région voisine est due à la couleur la plus utilisée qui se trouve être celle que portent les Basques.

À partir de 1937 il connaît un triomphe, tout le monde le porte. Les militaires, les miliciens, les maquisards, Michèle Morgan, Greta Garbo, Fidel Castro sans oublier celui qui sera le symbole du béret étoilé, Ernesto Guevara dit le « Che ».



## Les grandes Allusions

### Qui a dit ?

### Cet âge est sans pitié.

Jean de La Fontaine

1679





## CARPIMKO

### Soirée très réussie Pour la Région IDF

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@paris@wanadoo.fr

## Rappel

**AGO 20 H 30**  
**JEUDI 23 MARS 2004**  
23 Rue Clapeyron 75008 Paris  
*Buffet campagnard*

## Fiche de Bilans



Nous rappelons à nos adhérents parisiens que le syndicat de Paris tient à leurs dispositions des fiches de bilans types sous WORD.

Pour en bénéficier :

- être à jour de cotisations au syndicat de Paris
- en faire la demande.

Retour par courrier disquette 3,5 pouces

## Union Régionale Ile de France

Sous la très haute autorité de son Président **Jean Claude Charès**, s'est tenue le **jeudi 18 mars 2004** une réunion d'informations sur :

**LES MODIFICATIONS DE NOTRE REGIME DE RETRAITE CARPIMKO** à l'Hôpital de La Pitié Salpêtrière dans l'amphi Charcot.

Nous étions accompagnés par nos partenaires la **MACSF** et les laboratoires **PHYTODERMIE**.

Brillantes interventions de **Christian Guichardon** (Trésorier Général de la FFMKR ancien président de la CARPIMKO) et de **Françoise Devaud** (Secrétaire Générale de la FFMKR chargée de la retraite).

Les dessous des nouvelles dispositions, en attente de la publication des décrets, ont été mises à nues devant une centaine de concueurs et de confrères.

On peut regretter toute fois la faible représentation de certains départements de la couronne.

## La FFMKR au Ministère de la Santé

**Les dossiers abordés**

**Le cabinet libéral**

Volonté d'offrir une égalité de prise en charge des patients quelle que soit la structure d'accueil. Les centres doivent se recentrer sur les pathologies lourdes.

**La démographie**

Un état des lieux catastrophique. Difficultés à trouver remplaçants ou assistants. Départ à la retraite non récompensé et impossibilité de ventes des cabinets.

**La régulation médicalisée**

Le retour des Caisses jugent positives les revendications de la FFMKR mais ne jureront que par des contraintes comptables. Échec.

**La prescription des produits**

Le ministre s'est dit favorable.

**L'Ostéopathie**

Le ministre est préoccupé par certains lobbies mais reste très opposé à ce que des non-médecins et non-kinés portent le titre d'ostéopathe.

**ORDRE** 82 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31/12/2003

**PERINEE** 261 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la réduction périmale en 8

*D'après « C'est beau mais c'est faux » De Paris Loui Éditions Arto*

## Le bouclier de Brennus doit son nom à un général gaulois

### Faux

Ce bouclier est le trophée suprême pour le rugby français. C'est à la suite de la première finale disputée le 20 mars 1892 que le Baron Pierre de Coubertin aurait dessiné le bouclier aux armes de l'Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques (USFSA), représentant deux armées enlacés avec la devise « Ludus pro patria ». Charles Brennus est le membre de l'Union qui l'aurait ciselé et exécuté en 1898. Il sera Président d'honneur en 1921 de la jeune FFR (Fédération Française de Rugby) qui succéda à l'Union.



## Les grandes Allusions

**Qui a dit ?**

**Aide toi, le ciel t'aidera.**

Jean de La Fontaine

1663





## CARPIMKO VERS UNE ACTU- LITE JUDICIAIRE

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Régulateurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@paris.wanadoo.fr

J.O n° 65 du 17 mars 2004 page 5206  
Arrêté du 5 mars 2004 portant homologation des recom-  
mandations de **bonnes pratiques relatives à  
l'accès aux informations concernent la santé  
d'une personne**, et notamment l'accompagnement  
de cet accès NOR: SANP0420736A

Un texte très technique réservé aux spécialistes.

### DROIT DE REPONSE

Suite aux articles parus dans L'Équipe le 10 mars  
2004 jugés diffamant par la  
profession à propos de  
« l'incompétence » des kinésithérapeutes à prodiguer des  
massages aux coureurs cyclis-  
tes, un droit de réponse a été  
demandé par la Fédération.



Le cabinet du Ministre François Lamour assurant  
que ces « propos étaient totalement infondés et se  
révélaient du pur fantasme et de la désinformation ».

### Indiscrétion Elections Régionales

Il semblerait que dans certains ministères des bruits  
de couloir porterait l'écho du prochain départ de  
notre ministre de tutelle.

Le remaniement ministériel ne s'effectuant qu'après  
la nomination des Présidents de Régions. Cumul de  
mandats oblige. Comme toujours ce type d'informa-  
tion est à prendre avec des pincettes. Un vent de  
sighatures pourrait-il souffler rapidement ...

## La FFMKR à l'attaque

Projet de loi sur l'égalité des droits et des chances  
**Diplôme d'État d'Auxiliaire  
de vie sociale**

L'article L. 461-1. concerne les auxiliaires de vie  
sociale. Il est ainsi rédigé :

« Les titulaires du diplôme d'État d'auxiliaire de vie  
sociale interviennent auprès des familles, des en-  
fants, des personnes âgées, des personnes malades et  
des personnes handicapées, pour une aide dans la vie  
quotidienne, le maintien à domicile, la préservation,  
**la restauration et la stimulation de l'autonomie des  
personnes**, leur insertion sociale et la lutte contre  
l'exclusion. »

Il est absolument indispensable de faire supprimer le  
mot "**restauration**" de cet article car il peut être  
source de confusion. Nous ne saurions tolérer une  
fois de plus, que notre champ de compétences soit  
ainsi mélangé. En effet, la restauration de l'autonomie  
des personnes fait partie intégrante de notre dé-  
cret d'acte et d'exercice. Nous ne pouvons que dé-  
plorer le manque de concertation de la profession.

Un courrier a été adressé aux Députés de la commis-  
sion des affaires culturelles de l'Assemblée Natio-  
nale, chargée d'examiner le 14 avril ce projet de Loi.  
Une demande de rendez-vous urgent a été formulée.

**ORDRE** 89 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

**PERINEE** 270 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la réduction périmérale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De Pierre Louis Bédouin 1980

« Cent fois sur le métier ... » est une citation fidèle



Les grandes Allusions

Qui a dit ?

Faux

Vingt fois suffiront amplement ...  
C'est le début d'un vers de Nicolas Boileau (1636 - 1711) qui se trouve  
dans l'Art poétique (1674), Chant I.  
*Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage  
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage  
Polissez le sans cesse et le repolissez*

Si tu ne vas pas à Lagar-  
dère, Lagardère ira à  
toi.

Paul Féval

1862





## CARPIMKO

On se préoccupe de sa retraite qu'à partir de 45 ans. Jeunes confrères faites mentir la statistique.

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@paris@wanadoo.fr

### Suite AGO

#### Élections au Conseil d'administration du syndicat de Paris

Conformément aux statuts du syndicat de Paris un tiers du conseil d'administration était sortant  
*Patrice Brard, Bernard Codet, Dinah Mimoun, Michel Rusticoni.*

L'AGO a pris acte des nouvelles candidatures des quatre sortants et a également enregistré la démission de Jean Pierre Languille. Il y avait donc 5 postes à pourvoir. Jean Pierre Lemaître s'est porté candidat. Ont été élus à l'unanimité:

**Patrice Brard**  
**Bernard Codet**  
**Jean Pierre Lemaître**  
**Dinah Mimoun**  
**Michel Rusticoni**

Nous adressons nos félicitations aux élus, mais nous regretterons la sympathique collaboration de Jean Pierre Languille.

Bienvenue à Jean Pierre Lemaître, membre actif du réseau ARB, réseau bronchite Ile de France.

### CARPIMKO VOTEZ FFMKR

La campagne électorale est lancée

En juin 2004 arrivent les élections au C.A. de la CARPIMKO. Voter pour les candidats FFMKR sera voter pour une kinésithérapie respectée. Voter pour une autre liste de kinés c'est vider nos caisses.

### Elections régionales : Les comptes

Rang National	Régions	Nombre conseillers	Indemnités mensuelles par conseillers
1	Lorraine	73	3 833,01 €
15	Ile de France	289	2 685,02 €
22	Corse	51	2 051,81 €

Source : comptes administratifs 2002 des régions

1780 conseillers régionaux se partagent 65 millions d'€uros et indemnités et frais de missions. (2002)

Le Président de la Région quelle que soit la région perçoit 5 165 € avec un appartement et une voiture de fonction avec chauffeur.

Temps de travail

Séance plénière : une journée par trimestre

Commission permanente : une fois par mois

Autres commissions : une fois par mois

« De toutes façons ce sont les fonctionnaires qui verrouillent les dossiers et qui détournent le pouvoir affectif » à en croire un élu bourgeois.

Au total 28 jours de travail par an et 233 jours de vacances sans compter les week-ends.

Source n°22 de mars avril 2004 du bulletin d'informations générales du journal des contribuables associés Tous contribuables

### CONCOURS KINES INSTITUT INVALIDES

J.O n° 71 du 24 mars 2004 page 5621

**Le nombre total de postes offerts précité est fixé à 3.**

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 27 avril 2004. La date du concours est fixée au 29 avril 2004.

Nota. - Pour tous renseignements et inscriptions, les candidats doivent s'adresser à l'Institution nationale des invalides, 6, boulevard des Invalides, 75700 Paris 07 SP (téléphone : 01-40-63-24-81).

**ORDRE** 96 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

**PERINEE** 277 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périnéale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De Patrick Louis Editrice Actes

### Chauvin était un soldat de Napoléon 1er

**Faux**  
Malgré la précision de son état civil, c'est un personnage imaginaire. Héros volontaire des armées de la République il est couvert de blessures et de médailles. Il a deux passions, la Patrie et L'empereur, la matrice du « chauvinisme ». Cette légende va s'installer après la mort de Napoléon 1<sup>er</sup> dans un 19<sup>ème</sup> siècle aux régimes politiques chaotiques. On le fait « mouir » dans une échauffourée de la Commune en 1871, car le retour du drapeau blanc des royalistes l'aurait mis dans une exaltation extrême.



### Les grandes Allusions

Qui a dit ?

On ne badine pas avec l'amour.

Alfred de Musset

1834





## Télétransmission

La SS cherche à connaître les raisons pour lesquelles les MKR de Paris ne télétransmettent pas assez. Si vous êtes concernés envoyez nous vos réponses.

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkraparis@wanadoo.fr

### Rapport 2002 du GAMM

Groupement d'Assurances Mutuelles Médicales

#### Masseurs Kinésithérapeutes

15 363 MK sont sociétaires du GMM et ont adressé 64 déclarations soit une **sinistralité de 0,42%**.

**6 pour la qualité des soins** (dont déplacement secondaire d'une PTH et aggravations des phénomènes douloureux). A noter une plainte pénale déposée par une patiente atteinte de SEP chez laquelle un massage lombaire avait entraîné de multiples hématomes et phénomènes douloureux.

**19 accidents** dans les traitements de rééducations. 7 fractures dont une vertèbre dorsale, AVC après manipulation rachidienne, 6 brûlures avec électrocoagulation, et 4 avec des infra-rouges et paraffine.

**39 dommages corporels** dont 38 chutes (dont 1 décès), 11 fractures, luxations ou entorses, 6 de ces chutes ont été provoquées par des défaillances de matériels utilisés.

Sinistralité toutes professions confondues : 1,55 pour 100 sociétaires soit - 10 % par rapport à 2000.

### La Médicale de France

Propose un contrat d'assurance spécifique pour les actes ostéopathiques quand ils sont effectués par des kinés ou des médecins. Cette information est issue de la délégation de la Région PACA de la Médicale de France. Le prix proposé est de 161 € par an. Si vous êtes concernés veuillez contacter la délégation de votre région.

Le **Bureau Fédéral** dans la circulaire n° S - 2004 - 59, demande aux conseils d'administration des syndicats départementaux de se prononcer ou non pour la tenue d'un Congrès extraordinaire qui traiterait des raisons et des conséquences des démissions. Réponses avant le samedi 24 avril 2004.

Le **Conseil d'administration** du syndicat de Paris demande la convocation d'un Congrès extraordinaire à la suite des multiples démissions. L'ordre du jour devra porter sur la confiance au conseil fédéral.

## CARPIMKO : Elections en Juin 2004 Votez pour les candidats FFMKR

J.O n° 76 du 30 mars 2004 page 6118

**Décrets, arrêtés, circulaires Mesures nominatives**  
**Ministère de la santé, de la famille**  
**et des personnes handicapées**

Arrêté du 10 mars 2004 portant nomination au Conseil supérieur des professions paramédicales Pour la Fédération française des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) :

**Titulaires : Ajouter**

**MM. Eric Pastor, Maurice Ramin**  
**Suppléante : Françoise Escarment.**

Pour le Syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (SNMER) : Ajouter  
Titulaires : MM. Marc Laurent, René Couratier, Michel Vesepuy ;  
Suppléants : MM. Jean-Pierre Godard, Tristan Mouchal, Stéphane Michel.

**ORDRE** 103 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

**PERINEE** 284 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périméale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De Paris Loup Éditions Actes

### Le coup de Jarnac est un coup tordu

**Faux**  
En 1547 (dernière année du règne de François 1<sup>er</sup>), le sieur de la Châtagneraie accuse Chabot de Saint Oelay d'avoir commis un écrit sur la liaison du Dauphin Henri II et de Diane de Poitiers. Un duel, comme jugement de Dieu est organisé à Saint Germain en Laye. L'accusateur est grand favori, mais Chabot l'emporte par un coup aussi adroit qu'inattendu que lui avait enseigné un italien : il vise le jarret de l'adversaire. Les juges reconnaissent la botte correcte et byzale. Le perdant est convaincu de mensonge et de parjure, et chassé de la cour. Il meurt trois jour plus tard.

Aujourd'hui cette expression a subi un revirement de sens complet, sans doute que la phonétique du « jar et du nar » ont une musique péjorative.



### Les grandes Allusions

Qui a dit ?

Bon appétit, messieurs

Victor Hugo

Ray Blas

1378





## Élections CARPIMKO

En juin, vous pourrez enfin voter pour les candidats FFMKR, et renvoyer ceux qui nous ont déçu.

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@paris.wanadoo.fr

### Projet d'arrêté concernant les dispenses d'études aux masseurs kinésithérapeutes étrangers hors communauté européenne

Il sera soumis au conseil supérieur le 4 mai prochain. Il concernerait à l'échelon national environ 45 postulants. Le concours comporterait 3 épreuves, une d'admissibilité sur l'usage de la langue, et deux épreuves d'admission, une théorique et une pratique devant un jury composé de 2 cadres dont un libéral.  
D'après Eric PASTOR.

Secrétaire Général chargé de l'Enseignement la Recherche et l'Évaluation

### Dépôt des déclarations Avant le 3 mai 2004

### Entrée en vigueur des lois

A compter au **1er juin 2004**, tous les textes publiés au Journal Officiel entreront en principe en vigueur en même temps sur tout le territoire, à la date qu'ils fixent, ou, à défaut le lendemain de leur publication.

L'édition électronique du J.O. mise en ligne de manière permanente aura la même valeur juridique que l'édition papier.

**Autrement dit, à partir de cette date, l'application des lois, un jour franc après leurs publications, est supprimée.**

Ordonnance n°2004-164 du 20 février 2004, JO du 21.

La lettre du Professionnel Libéral - Avril 2004 - n°156

### PLAFONDS D'EFFICIENCE et INDUS

Paris semble épargné, mais dans d'autres départements les C.P.A.M. ont envoyé des demandes de remboursement d'indus aux confrères qui dépassaient les plafonds d'efficacité. Ces envois se font malgré le non-respect du titre III, article 12 et 13 de la Convention Nationale.

La F.F.M.K.R. après contact et a demandé à la direction de la C.N.A.M.T.S. de faire cesser immédiatement ces mesures.

En effet, la F.F.M.K.R. a fait des propositions de suivi et de régulation médicalisée, comme le prévoit l'avenant du 10 avril 2003 et si ce mécanisme n'a pu être mis en œuvre cela est de l'entière responsabilité des Caisses qui persistent à vouloir un suivi comptable.

Dans les documents reçus il y a de multiples erreurs entre les R.I.A. et les nombres de coefficients pris en compte par les C.P.A.M. pour réclamer des remboursements d'indus. Si vous êtes concernés adressez nous un courrier et nous transmettrons à la FFMKR.

- Dis, Grand-Mère, quel âge que tu as ?
- Je ne m'en souviens plus dit la grand-mère pudique.
- Tu n'as qu'à regarder dans ta petite culotte !
- Dans ma petite culotte, comment ça, dans ma petite culotte ???
- Ben oui, moi quand je regarde dans ma petite culotte, y a une étiquette, qui est marquée 5 ans !

ORDRE 103 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

PERINEE 284 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périmérale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De Patrick Louis Écrivain Archa

### Les croque-morts mordent les ardeils des défunts

#### Faux

La légende voudrait que les gens chargés d'ensevelir les morts, leur mordent un doigt de pied de pour être sûr qu'ils soient bien mort. C'est une pure invention. Le mot croquer est pris dans son sens original de « voler, escamoter, subtiliser ». Il s'agit donc de croquer, c'est à dire d'emporter les morts. La même idée se trouve dans le vieux mot de « croque-notes » raillé par Brassens, c'est un pauvre musicien qui saute des do, escamote des sol et avale des si.



### Les grandes Allusions

#### Qui a dit ?

C'est mon avis et je le partage.

Georges Colomb dit Christophe

1898





## BOUGE & GO

Fête du sport et de l'activité physique  
Parc de la Villette  
DIMANCHE 9 MAI 2004

75 syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@paris.wanadoo.fr

### Étudiants en Kinésithérapie



Sous l'égide de la **FFMKR**, l'Union Régionale de l'Île de France et son Président **Jean Claude Charliès**, ont reçu les étudiants en kinésithérapie de troisième année des IFMK de Paris.

**Interfimo**, le **Crédit Lyonnais** et la **Médicale de France**, étaient nos partenaires pour cette soirée « l'installation d'un cabinet libéral ». Ils ont chacun dans leurs domaines d'interventions, financements, assurances et responsabilités données des informations précieuses à nos futurs confrères.

L'**AGAKAM** était représentée par son directeur **Gérard Bazoge**. Près d'une centaine d'étudiants avaient répondu présent, dépassant les prévisions habituelles des organisateurs, mais chacun a tout de même réussi à trouver une petite place, pour écouter les intervenants.

**Bernard Codet**, Président du **Syndicat de Paris** a développé les particularités de l'exercice en ville.

**Fanny Rusticoni**, Secrétaire général à la **Communication** de la **FFMKR**, a répondu aux différentes questions, notamment concernant les modalités d'exercices.

Il est fondamental d'informer nos futurs confrères et consœurs sur l'exercice libéral, mais aussi leur montrer qu'il est nécessaire de participer à la défense de leur profession, tout en profitant, comme adhérents de tous les services de la **FFMKR**, et de la **SPEK**.

### BOUGE & GO avec la FFMKR

Journée Mondiale de l'Activité Physique  
Multiples Ateliers de 10 à 19 heures

#### COUR D'APPEL DE LYON

Défense du monopole du massage

Le 17 Février 2004, la 4ème Chambre de la Cour d'Appel de Lyon a rendu son arrêt dans un dossier mettant en cause une Esthéticienne et le Gérant de l'Institut.

La Cour confirme la déclaration de culpabilité :

- pour le **gérant de l'Institut de beauté** pour complicité d'Exercice Illégal de la Profession de Masseur-Kinésithérapeute.
- pour une **Esthéticienne** pour Exercice Illégal de la Profession de Masseur-Kinésithérapeute.

La Cour confirme la condamnation à une **amende** pour un montant de **3048,98 € chacun**, au paiement du droit fixe de procédure, a fixé la durée de la contrainte par corps conformément à la Loi et renvoie aux fins de poursuite pour publicités mensongères.



#### Elections CARPIMKO : PUB

« La dernière fois j'ai voté pour le Syndicat National, pour pérorer la fédération, je me suis faite avoir. La prochaine fois je ferais le contraire. Où sont passés les 30 millions d'Euros ? » M C - Paris

**ORDRE** 110 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

**PERINEE** 291 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périmale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De France Louis Rivière Arlé

### Les cyclones ne portent que des noms féminins

#### Faux

Au début du siècle Clément Wragge, australien baptise les cyclones du nom d'hommes politiques haïssables. Jusqu'en 1991, ils ont un prénom féminin au prétexte que, comme les femmes, ils sont totalement imprévisibles. Depuis, ils sont alternativement masculins ou féminins. Chaque année l'Organisation Météorologique Mondiale établit une liste. On peut adresser ses suggestions à OMM 41 avenue Giuseppe Motta Genève Suisse.



#### Les grandes Allusions

#### Qui a dit ?

Franchement il est bon à mettre au cabinet.

Molière

1666





## L'ORDRE EST VOTÉ

### Le bâton est fourbi préparez vos fesses

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédéducateurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkp@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkp@wanadoo.fr)

## BOUGE & GO

Fête du sport et de l'activité physique  
Parc de la Villette  
DIMANCHE 9 MAI 2204

Dans le cadre de la journée mondiale de l'activité physique décrétée par l'OMS, venez rejoindre plus de 30 fédérations, ligues et associations sportives dans cette fête qui se déroulera de 10 à 19 heures.

Pour nous professionnels de santé, spécialement concernés par ce domaine, nous devons motiver nos patients à participer à ces ateliers initiatiques animés par des pros.

VTT - Capoeira - Escrime - Shiatou - Judo - Karaté - Volley-ball - Lutte - Escalade - Randonnée pédestre - Kung Fu - Hockey sur gazon - Yoga - Danse - Hip Hop - Golf - Football - Rugby - Pétanque - Tai Chi Chuan - Acrobbranche - Roller et le **Parcours Ferme en collaboration avec la Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rédéducateurs.**

Un événement à l'initiative de GO SPORT

Les partenaires

COFINOGA - LAFUMA - GORE TEX

Sous le haut patronage

Ministère des Sports - Société Française de Médecine Sportive - Comité Régional Olympique Région Ile de France.

Avec le soutien

Ligue contre le cancer - Union Régionale des médecins libéraux - Fédération Handisport - Région Ile de France - **Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rédéducateurs** - Syndicat des Cardiologues.

## RECHERCHONS

Kinésithérapeutes désirant  
participés à l'encadrement  
des activités de la FFMKR

## CARPIMKO ELECTIONS : PUB

« Je voterai pour les candidats de la FFMKR parce que ce sont les seuls kinésithérapeutes à avoir dénoncé le versement de 30 millions d'Euros à l'UNAPL, par le Président actuel de la CARPIMKO sans l'accord de son conseil d'administration ». M. Paris  
Décidément, cette action a marqué les esprits au fer rouge.

## PLAFOND D'EFFICIENCE

### Le retour

Jean-Paul DAVID, Président de la FFMKR, a immédiatement pris contact avec les responsables de la CNAMIS en précisant que, **si ce dispositif ne cessait pas immédiatement, la poursuite des négociations s'avèrerait compromise.**

Il est en effet inacceptable que durant une période de négociation pour la mise en œuvre d'un nouveau système de régulation médicalisée les Caisses appliquent l'ancien système comptable des plafonds d'efficience avec renversement de la forme d'index. Daniel PAGUESSORHAYE  
Secrétaire Général chargé de la Sécurité sociale

ORDRE 117 JOURS PERDUS depuis la promesse du Ministre d'établir l'Ordre avant le 31 12 2003

PERINEE 298 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périmérale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De Paris Lucie Bédine Arlès

Les mots contraires ne peuvent pas être  
synonymes

Faux

Quand un individu est « refroidi » par ses espoirs déçus, on dit qu'il est « échaudé ». Quand il est saisi d'une passion « torride », on dit qu'il est qualifié d'« amoureux » « transi ». Ne se tient-il pas au courant de l'actualité « brûlante » avec des nouvelles fraîches ? Et quand son sang « bout », il a des sueurs « froides ».



Les grandes Allusions

Qui a dit ?

Tu causes, tu causes,  
c'est tout ce que tu sais  
faire

Raymond Queneau

1959





## PLAN CANICULE ETE CHAUD OBLIGATOIRE

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMER - CERMEFP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@wanadoo.fr

### Publicité

Nous vous rappelons que les Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs exerçant une profession médicale réglementée ne peuvent pas faire de publicité. Pour tous renseignements complémentaires adressez vous à votre AGA préférée, qui ne manquera pas de vous faire part des derniers protocoles en vigueur en matière de contrat de publicité.

### RAPPEL

**AGE MARDI 11 MAI 2004**  
Au siège du syndicat à 20 h 30  
Préparations des Congrès  
Extraordinaire et Financier  
Buffet campagnard

Il aura tout de même fallu 111 jours pour que l'Ordre passe en seconde lecture à l'Assemblée Nationale, suite à la promesse qu'avait fait le Ministre de la santé de l'époque François Mattéi de le rétablir avant le 31 décembre 2003.

Grâce à la pression permanente qu'ont su mettre les conseillers fédéraux chargés du dossier, un pas important vient d'être franchi.

Une victoire personnelle pour celui d'entre eux qui en a été l'instigateur depuis plus de 20 ans.

**Merci Alain Poirier.**

Pourtant dès demain, ils seront très nombreux à en revendiquer la paternité, car n'en doutons pas il existera bien quelques têtes pour se glisser sous les lauriers de cette gloire.

### CARPIMKO : La retraite

#### Les enjeux d'une vie

Aux différentes époques de notre vie, nous n'aspérons pas aux mêmes ambitions. C'est ce que nous apprennent les compagnies d'assurances, en résumant dans le tableau ci dessous nos désirs les plus secrets.

Ainsi à 20 ans nous sommes encore insouciantes et nous mettons 15 ans à glisser vers la prévoyance. A 35 ans arrive l'envie de se stabiliser, et si nous avons un peu plus de sous, on commence à en mettre de côté. A 60 ans, c'est la période de confort, les poches sont plus pleines, le ventre est plus gras, et l'on songe tout doucement à transmettre son patrimoine. Depuis l'âge de 20 ans on sait qu'il faut se « couvrir » contre la maladie, mais ce n'est qu'à 45 ans que l'on commence seulement à se préoccuper de sa retraite. Soyez plus malin. Commencez avant.

Âges	Sentiments	Ambitions
20 à 35 ans	Insouciance	Prévoyance
35 à 55 ans	Mise en Sécurité	Épargne
45 à 60 ans	Stabilité	RETRAITE
60 ans à ∞	Confort	Transmission du patrimoine
20 ans à ∞	Santé	Protection essentielle

**PERINEE 305 JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la rééducation périmérale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De Pierre Louis *Attitude Arta*

« **Éléantaire mon cher Watson** » est la formule préférée de Sherlock Holmes



#### Les grandes Allusions

#### Qui a dit ?

Chacun son métier et les vaches seront bien gardées

Jean Pierre Clais de Florian

1792



### Faux

Les échornés de ce cher Sherlock ont fouillé partout, cette formule magique n'est prononcée nulle part dans les 56 nouvelles et les quatre romans commencés en 1887 et achevés en 1912.

Ce n'est pas à lui que l'on fera croire que la rumeur suffit à faire une preuve.



# SPECIAL ADHESION

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkp@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkp@wanadoo.fr)

## NE VIVEZ PLUS A LA COLLE DEVENEZ ADHERENTS

Vous recevez **KINE FLASH HEBDO** depuis longtemps, et d'un seul coup vous réalisez que vous n'êtes **aujourd'hui pas syndiqués à la FFMKR**.

### Pour remédier à cet oubli

Remplissez immédiatement la demande ci-jointe et **rejoignez** les milliers de confrères et collègues qui font de la **FFMKR le premier syndicat représentatif de la kinésithérapie française**.

Si votre lieu d'exercice n'est pas à Paris mais dans un autre département, ce n'est pas grave, remplissez tout de même ce bulletin et nous le transmettrons au département concerné.

Il faut que nous soyons nombreux à voter aux prochaines élections de la **CARPIMKO** pour les candidats de la **FFMKR**, pour sauvegarder ce régime que le Président Lefèvre, vendu à la **CNAVPL**.

### SE SYNDIQUER : C'EST DONNER DU POUVOIR A SA PROFESSION

**DEMANDE DE BULLETIN D'ADHESION SYNDICALE à envoyer au :**  
**Syndicat des MKR de Paris**  
**23 rue Clapeyron 75008 Paris**

Demande de Prélèvements (à cocher)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Raison du tarif réduit : \_\_\_\_\_

Adresse Domicile \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Adresse Cabinet : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_



Vous êtes opprimé



Vous êtes abattu



Vous voulez que ça change



Vous avez une idée



Adhérez à un syndicat



Vous postez le bulletin



Vous êtes reçu adhérent



Et l'espoir se lève



**Déficit de la Sécu : Une hypocrisie noire.** Les dépenses de santé s'accroissent en moyenne de 6% par an mais le budget n'augmente que de 2%, et après ça, on s'étonne du déficit de 4%.

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rédacteurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@paris.wanadoo.fr

**Réunion au Ministère de la Santé le 6 mai 2004**  
Monsieur Xavier BERTRAND a présenté son plan pour redresser le système : « *Agir sur les dépenses : dépenser mieux pour soigner mieux en améliorant l'organisation des soins.* » un concept déjà entendu ! Les revendications de la FFMKR se sont exprimées sur :  
- L'inégalité de prise en charge des patients dans le cadre des suites d'un Kc > 50.  
- Le suivi et la régulation médicalisés qui se heurte, à des contre-propositions comptables de la part des Caisses et surtout du Contrôle Médical.  
- La non sortie des derniers décrets d'application concernant la deuxième étape de la NGAP.  
- La non publication du décret nous permettant de prescrire certains produits dans le cadre de notre exercice.  
- La retraite avec toutes les inquiétudes amenées par la réforme du régime de base.

**On exige les exécutions du Ministre.**

### Les 10<sup>ème</sup> journées de l'ANEK

L'Association Nationale des Experts Kinésithérapeutes a tenu ses journées les 8 et 9 mai à Amnery. On y a débattu des « *Attributions et fonctionnement d'un conseil départemental de l'Ordre* », présenté par le Président du Conseil de l'Ordre des Chirurgiens Dentistes de Haute Savoie.

**L'ANEK peut procéder, entre autres, à des arbitrages entre confrères, et à des évaluations de cabinets (divorce ou cession de parts).**

Vous trouverez auprès de votre syndicat départemental, la liste des experts de votre département ou de votre région.

### La retraite : un pari sur l'avenir



La retraite est fixée à 65 ans avec 37 ½ ans de cotisations

Espérance de vie moyenne 67 ans

La retraite est fixée à 60 ans avec 40 ans de cotisations

Espérance de vie moyenne 80 ans

### Optimiser le débat

Si l'on considère uniquement l'obligation de travailler deux ans et demi de plus que nos aînés, il semblerait que nos générations soient « sacrifiées » sur l'autel de l'injustice, mais à y regarder de plus près, et ceci grâce aux évolutions de la médecine, ces deux années et demi de travail supplémentaires, nous font gagner 13 ans de vie.

Mais ce n'est pas une raison pour dépouiller les kinésithérapeutes libéraux de leur avantage démographique à la CNAVPL.

Être nombreux n'est pas forcément un avantage car nous avons les revenus les plus faibles. Cette particularité nous donne une équation défavorable dans le calcul pour l'attribution de nos points supplémentaires du régime de base.

**Un calcul plus équitable est demandé par les candidats FFMKR aux élections de la CARPIMKO.**

PERINEE

312 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périnéale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De France Louis Bédouin Arlé

### Jésus est né en l'an 0

**Faux**  
C'est au 4<sup>ème</sup> siècle que l'ère chrétienne est définie par le moine

Denis le Petit. Il prend comme référence l'année 754 de l'ère romaine, qui avait bien sûr commencé bien avant la naissance du Petit Jésus. Mais à cette date le roi Hérode est déjà mort, alors que Jésus est arrivé bien avant selon les Évangiles. On refait les calculs et contre toute logique Jésus Christ serait né entre 4 et 7 ans avant lui même. Mais ce n'est pas grave car il n'est pas né le 25 décembre non plus. C'est au 3<sup>ème</sup> siècle que l'apologiste Clément d'Alexandrie a l'idée de faire coïncider la fête païenne du solstice d'hiver avec l'arrivée du Divin Enfant. Noël devrait donc être aujourd'hui le 21 décembre. Mais quel plus beau symbole que de faire naître Jésus, le jour à partir duquel la lumière éclaire un peu plus le monde.



### Les grandes Allusions

#### Qui a dit ?

**En France tout fini par des chansons**

Pierre Auguste Caron de Beaumarchais

1784





## CARPMIKO PLUS QU'UN ENJEU UNE PRIORITE

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMEKP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ syndicatmkp@paris.wanadoo.fr

### 3 VICTOIRES DE LA FFMKR

**8,6 % au lieu de 9 %**

Le taux initial de la réforme du régime de base de la première assiette de revenus sera abaissé de 4,4 %.

### Les 30 millions seront restitués

Le gouvernement a tranché.  
La CNAVPL devra rembourser la CARPIMKO

**+ 27 % au lieu + 40 %**

Une augmentation de 27% du régime de base est à prévoir, mais sans les actions concertées de la :

**FFMKR - FNI - ONSIL - SNIL**  
**C'est bien 40% d'augmentation que nous aurions due avoir.**

Le SNMKR aura à s'expliquer sur cette trahison historique (soutien au PdL Lefèvre), qui pénalisera de manière irrémédiable nos retraités\*.

\* Voir Kiné Actualité n°940 du 13 mai 2004 page 6

C'est en examinant le taux de participation des élections comme la CARPIMKO que le gouvernement mesure « l'effervescence » d'une profession.

**Alors VOTEZ ... FFMKR Bien sûr**

### CARPIMKO : la retraite en 2004

La retraite par répartition : un bon placement ?

Cotisation annuelle moyenne :	4 800 €
Durée de versements 40 ans :	192 000 €
Retraite reversée par an :	27 500 €

L'investissement entièrement déductible sera récupéré en  
**7 ANS**

Outre le fait que le principe de retraite par répartition est l'expression d'un lien inter-génération indispensable, il représente une « dépense obligatoire » dont le retour sur investissement est plus performant qu'une assurance vie défiscalisée puisqu'il apparaît dès la 7<sup>ème</sup> année et non pas à la 8<sup>ème</sup>, voire 10<sup>ème</sup> année, comme la plupart des contrats de ce type. Se rappelant d'autre part que nous vivrons en moyenne plus de 13 ans après notre départ à la retraite à 65 ans (estimation faite en 2004), qu'adviendra-t-il du financement des années restantes ? Une équation que devront résoudre les prochaines générations.

**Voter aux élections de la CARPIMKO pour les candidates et candidats de la FFMKR**, c'est mettre en place des compétences, sans risque d'alliances de circonstances effectivement dissoutes après les élections dans une valse d'avantages particuliers, comme certains l'ont fait, une fois les postes distribués.

PERINEE

**319 JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la rééducation périmée en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De Pierre Lucie Auteurs Ardis

### La Légion d'honneur se réclame

**Faux**  
C'est ordre a été créé par Bonaparte en 1802 pour récompenser les services militaires et civils rendus à la France. L'attribution passe par un ministre, chaque ministre disposant d'un contingent de médailles à l'occasion de trois promotions (1<sup>er</sup> janvier, Pâques, 14 juillet). Le Conseil de l'Ordre examine les propositions et décide en fonction de « l'existence de mérites éminents ». Le futur décoré doit alors désigner un parrain déjà légionnaire auprès de la Chancellerie, pour lui remettre les insignes, et prononcer la phrase magique : « Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur ».



Les grandes Allusions

Qui a dit ?

**Avoir les yeux de Chimène.**

Nicolas Boileau

1667





**Classement des compétences**  
**HYPERACTIVITE**  
 PUBLIC ⇨ Très Bien  
 LIBERAL ⇨ Très Mal

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
 Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
 23 Rue Clapeyron Paris 75008  
 ☎ 01 45 22 49 80  
 ☎ 01 45 22 89 79  
 ✉ syndicatmkrparis@wanadoo.fr

Avec le Syndicat National des MKR (soutien au Pdt Lefèvre) l'augmentation de la cotisation du régime de base aurait dû être de + 40 %.  
 Après les différentes interventions des candidats de la FFMKR elle ne sera que de + 26,5 %

**Élections CARPIMKO**  
**VOTEZ FFMKR**

**Madame Françoise DEVAUD** (titulaire)  
**Monsieur Jacques FERRY** (titulaire)  
**Monsieur Eric PASTOR**  
 (suppléant de Françoise Devaud)  
**Madame Françoise ESCARMENT**  
 (suppléante de Jacques Ferry)

## CARNET DE SANTE

### La méthode Douste

Le précédent modèle, initié par Jacques Barrot, avait plus enrichi son imprimeur que prouvé son efficacité. Cette fâcheuse tendance à nous faire passer de plus en plus de temps devant notre ordinateur qu'auprès de nos malades a encore trouvé un écho favorable dans l'oreille de ce Ministre.  
 S'il faut viser les 35 heures dans nos cabinets libéraux pour supprimer le déficit de la SS, n'oublions pas qu'il faudra également en retrancher les 10 heures de secrétariat électronique obligatoire.  
 Qu'advient-il alors de la prise en charge des malades et de l'attente de rendez-vous ?

**CARPIMKO : la retraite en 2004**

**Les cotisations 2004**

**Le régime de base pour un Revenu de 45 000€**

**1°/ La première assiette / Tranche T1 : taux 8,6 %**

$25\,255\text{€} \times 8,6\% = 2\,171,93\text{€}$

**2°/ La deuxième assiette / Tranche T2 : taux 1,6 %**

$45\,000\text{€} - 25\,255\text{€} = 19\,745\text{€} \times 1,6\% = 315,92\text{€}$

**Total cotisations régime de base**

$2\,171,93\text{€} + 315,92\text{€} = 2\,487,85\text{€}$

Baisse du taux  
 Obtenue  
 Par la FFMKR

Si nous n'avions pas changé de régime qu'elle aurait été le montant de la cotisation du régime de base en 2004 avec le calcul de 2003 ?

Reprenons l'exemple cité plus haut :

La partie forfaitaire de 2003

(appelée T1 en 2004) serait de **1 336 €**.

La partie proportionnelle de 2003

(appelée T2 en 2004) serait de **630 €**.

**Soit un total de 1 336 € + 630 € = 1 966 €**

Pour le même revenu de **45 000€**, notre cotisation du régime de base passe de **1966 €** (calcul modèle 2003) à **2487,85 €** (calcul modèle 2004) soit une augmentation de **521,85 €**. **REGIME DE BASE**

**2003 ⇨ 2004 + 26,5 %**

Le taux a été ramené de 9% à 8,6%, après une rude bataille des candidats FFMKR. Une économie de plus de 100 €. Symbolique peut-être mais il vaut mieux les voir dans sa poche que dans la leur.

**PERINEE**

**328 JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la rééducation périméale en 8

*D'après « C'est beau mais c'est faux » De Patrice Louis Bâtions Arlen*

**Entre Marathon et Athènes il y a 42,195 Kms**



**Faux ou presque**

Il y a peut-être cette distance en Grèce entre Marathon et Athènes mais ce n'est pas là qu'a été défini cette mesure. En 490 avant J.C le général athénien Miltiade gagne une bataille contre les Perses, et le coureur Philippidès est dépêché à Athènes pour annoncer cette victoire. A l'issue de cette course d'une quarantaine de kilomètres il meurt sur l'Acropole, après avoir crié : « Réjouissez vous nous sommes vainqueurs ». Cette légende a été inventée à l'occasion de la rénovation des Jeux Olympiques de 1898. Les 42,195 kms sont en fait la distance qui sépare la loge royale du château de Windsor du stade Olympique de Londres (soit 26 365 yards).

**Les grandes Allusions**

**Qui a dit ?**

**Le cheval est la plus noble conquête de l'homme**

Georges Louis Leclerc comte de Buffon

1753





## CARPIMKO

Les premières cotisations arrivent. Faites nous savoir le pourcentage de votre augmentation

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)



### Péage urbain à Londres

Réduction des embouteillages avec augmentation de la vitesse de circulation de 15 %.

Trafic automobile en baisse de 30 %

Peu d'augmentations de l'usage des transports en communs, mais des achats de 2 roues en hausse de 20% (types scooters - non taxés).

Paradoxalement le taux d'accidents impliquant les deux roues a reculé de 15%.

Moralité : la liberté suit la courbe de la doctrine écologique : Auto, moto, vélo, et puis un jour, zéro.

*Moto Revue 19 mai 2004 page 12*



### Paris Les couloirs de la mort

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, déploie son plan de construction de couloirs murés, réservés aux cyclistes, sans tenir compte des désirs des riverains, et surtout, fait plus grave, en rejetant les interpellations du SAMU de Paris.

En effet, il se construit actuellement sur la grande artère Nord/Sud de Paris 15ème, de l'Hôpital Necker à Bir-Hakeim, et dans les deux sens, deux couloirs pour vélos. Ces couloirs suppriment deux voies de circulation, (une dans chaque sens), ce qui rend impossible le passage de tous les véhicules de secours (Pompiers ou SAMU), dès lors qu'un autre véhicule y circule normalement. Sachant qu'il faut intervenir très rapidement dans les arrêts cardiaques, qui sera responsable des secours arrivés trop tard ?

### CARPIMKO : la retraite en 2004

#### Comment calculer sa retraite

Le régime de base pour un Revenu de 45 000 €

Sur la Tranche 1 (T1) Le nombre de point est 450 maxi

cotisation due (2 272,95 €) x 450 = 450 points

cotisation maximale sur T1 (2 272,95 €)

Sur la Tranche 2 (T2) Le nombre de point maxi est 100 maxi

cotisation due (315,92€) x 100 = 13,5 points

cotisation maximale sur T2 (148 500 € x 1,6 % = 2 328,96 €)

### Prospective du calcul de la retraite régime de base

La valeur du point est fixée à 0,484 € pour 2004  
450 + 13,5 = 463,5 points x 0,484 € = 224,33 € / an  
Soit pour 40 ans : 224,33 € x 40 = 8 973,22 € / an

Seulement voilà, il faudra remplir une condition fondamentale : **Avoir un revenu constant.**

D'autre part, à ce jour il n'est pas prévu d'indexation de la valeur du point, qui doit être fixée par décret chaque année.

La loi dit : qu'elle devra être établie en fonction de l'équilibre financier du régime. Autrement dit, elle peut perdre régulièrement de la valeur.

Il est **inadmissible** qu'il n'y ait **aucune indexation** de revalorisation prévue pour ce point.

**La FFMKR se bat aux plus hauts niveaux de l'État, pour que les kinésithérapeutes ne soient ni spoliés, ni ruinés, en prenant leurs retraites.**

### PERINEE

335 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périnéale en 8

*D'après « C'est beau mais c'est faux » De Patrice Louis Éditions Arléa*



### Les grandes Allusions

Qui a dit ?

Le geste auguste du semeur.

Victor Hugo

1865



### Métro boulot dodo est un slogan de Mai 68

Faux  
Cette formule est une adaptation de la fin d'un poème de Pierre Béam, Couleur d'usine, paru chez Seghers en 1951 :

*Au déboulé garçon pointe ton numéro*

*Pour gagner ainsi le salaire*

*D'un morne jour utilitaire*

*Métro, boulot, bistro, mégots, dodo, zéro.*

En 1968 l'auteur est hué à l'Odéon pour avoir dit que les ouvriers ne soutiendraient pas les gosses de riches. Le poète marocain Mohammed Khaïr-Eddine va le voir dans sa librairie rue Monsieur Le Prince pour chercher un texte susceptible de convaincre les ouvriers de Renault. Pierre Béam lui propose son poème dont le dernier vers remanié deviendra ce slogan célèbre.



## CARPIMKO JE VOTE FFMKR

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)

## VOTER FFMKR C'EST VOTER POUR

POUR : Une juste revalorisation de notre retraite

POUR : Des garanties similaires aux autres français

POUR : Une indexation du taux sur les prix

POUR : Une garantie du maintien du pouvoir d'achat

POUR : L'attribution d'avantages familiaux

POUR : Faire prendre en compte la pénibilité du travail

POUR : L'attribution d'une année de bonification tous les 10 ans d'activité libérale

POUR : Réviser le montant de la compensation interne

POUR : Préserver les acquis de la bonne gestion de la Carpimko

## VOTER FFMKR C'EST VOTER CONTRE

CONTRE : La gestion du Président Lefèvre qui n'a pas su négocier les avantages familiaux

CONTRE : Le SNMKR qui avait fait alliance avec le Président Lefèvre et qui n'a pas défendu les intérêts des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs

CONTRE : Le « prélèvement exceptionnel » de 30 millions d'Euros « donné » à la CNAVPL.

CONTRE : Le mensonge de certains administrateurs qui voulaient masquer l'incidence financière désastreuse de la réforme

CONTRE : L'alourdissement de la compensation nationale

CONTRE : Les manœuvres insidieuses qui voudraient nous faire perdre l'autonomie de notre régime de retraite

**Régime Complémentaire** : La FFMKR va essayer de rendre possible la retraite dès l'âge de 60 ans

**Régime Praticiens Conventonnés** : La FFMKR demande l'indexation sur l'acte moyen à la place de l'AMK

PERINEE

342 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périnéale en 8

*D'après « C'est beau mais c'est faux » De Patrice Louis Éditions Arléa*

### Molière est mort sur scène

#### Faux

Il meurt chez lui, 40 rue Richelieu, le 17 février 1673, vers 22 heures, après la quatrième représentation du Malade Imaginaire. Devant la mort, Jean Baptiste Poquelin envoie par trois fois chercher un prêtre, pas un médecin. Sa mort n'est pas la seule légende qui le concerne. A-t-il épousé la fille qu'il a eu avec sa maîtresse Armande Béjart ? A-t-il eu plusieurs maisons natales ? Et enfin est-ce bien lui qui a écrit ses pièces de théâtre, car il n'existe aucun original ? Pourtant comme il est gravé sur son buste à la Comédie Française : « Rien ne manquait à sa gloire, il ne manquait qu'à la nôtre ».



#### Les grandes Allusions

#### Qui a dit ?

On ne meurt qu'une fois et c'est pour très longtemps;

Molière

1666





## VOTE CARPIMKO

### Dernier délai

### le 22 juin 2004

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Réducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)

## LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL À PARIS

L'occupation professionnelle d'un local à Paris (*Exemple : un appartement*), confère à celui-ci un caractère professionnel définitif, si son autorisation a été accordée avant le 23 décembre 1986.

**En effet selon la décision de la Cour Administrative d'Appel de Paris du 29 février 2000 (Arrêt SPIRY-ROLLIN n° 97PA03543 du 29 février 2000) les autorisations accordées avant le 23 décembre 1986 s'attachent aux locaux pour lesquelles, elles ont été délivrées.**

Selon l'ingénieur Divisionnaire des TPS, Chef du bureau de la Construction, Michel G.

### Références

#### Préfecture de Paris

17 Boulevard Morland 75915 Paris Cedex 04

Tél : 01 49 28 40 00

Direction de l'Urbanisme du Logement et de l'Équipement.

Sous direction de l'Urbanisme et de la Construction  
Bureau de la Construction

Section des changements d'affectation des locaux

Tél : 01 49 28 45 43

Fax : 01 49 28 45 63

Dossier du Quotidien du Médecin

Du 27 mai 2004 N° 7548

## L'irremplaçable Toucher

Une mise à l'honneur du toucher dans la médecine moderne. Reconnaisant sa nécessité dans le diagnostic, son réconfort dans les soins palliatifs, et sa technicité dans la kinésithérapie.

Le chapitre qui nous concerne commence ainsi :

« **Réparer le corps, écouter l'esprit.** La kinésithérapie est une des premières techniques qui ait utilisé le massage à des fins thérapeutiques », puis il continue « **La kinésithérapie a aujourd'hui acquis ses lettres de noblesse** et est largement pratiquée dans les hôpitaux comme en ville... L'**Ostéopathie** que certains considèrent comme une **évolution moderne de la kinésithérapie** n'a été reconnue officiellement en France qu'en mars 2002... Dans l'image du public, elle est encore associée aux manipulations vertébrales et aux impressions de craquements des os que cela provoque ».

« Pourtant pour Patrick Freid, kinésithérapeute et ostéopathe, il existe une forme d'ostéopathie très douce et très fine qui utilise le toucher aussi bien pour le diagnostic que pour traiter... Les techniques d'intervention demandent beaucoup de doigté et doivent être respectueuses des tissus et des articulations, explique-t-il ». Extraits *Dr Lydia Archimède*

### PERINEE

**349 JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la rééducation périnéale en 8

*D'après « C'est beau mais c'est faux » De Patrice Louis Bâtions Arén*

## Le muguet est la fleur du 1er mai

### Faux

Au départ le prolétariat arborait le coquelicot (de couleur Rouge) qui symbolisait la crête de coq et « son cocorico ». La journée commémore la tragédie du 1<sup>er</sup> mai 1886 à Chicago Illinois. Les syndicats de L'American Federation of Labour (AFL) font de la journée de 8 heures leur principale revendication et leur objectif est d'y parvenir avant le 1<sup>er</sup> mai. Deux jours plus tard la Police ouvre le feu sur la foule rassemblée devant l'entreprise Mac Cormick (machines agricoles) et tue 6 personnes. Il s'en suit des manifestations et l'arrestation de 8 syndicalistes dont 6 seront condamnés à mort et pendus. En France c'est la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1891 à Fourmies qui fait 9 morts parmi les manifestants. Le 1<sup>er</sup> mai est férié et chômé en France depuis 1947 (*gouvernement communiste*) et le muguet supplante le coquelicot. La fleur cultivée remplace la fleur sauvage.

La vente de ses brins restant principalement militante au parti communiste, pendant des décennies.



### Les grandes Allusions

#### Qui a dit ?

**Mais ceci est une autre histoire.**

Rudyard Kipling

1888

**Et tout le reste est littérature.**

Paul Verlaine

1881



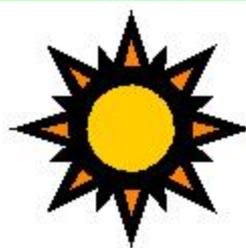


## CANICULE LES CONSEILS DGS : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)

### BOIRE SUFFISAMMENT PAR JOUR

Même sans sensation de soif



20° C

2 l eau

30° C

3 l eau

40° C

4 l eau

50° C

5 l eau

### Écran solaire

UV A - vieillissement de la peau et cancer

UV B - responsables des coups de soleil

Protection selon un rapport de 1 UV B pour 2 UV A

**INDICE MAXIMAL SUPERIEUR A 40**

### BRUMISATEUR

Le truc

Prendre un **vaporisateur pour plantes**, le remplir d'eau du robinet, activer la pompe à main de compression du liquide puis vaporiser le corps.

**Effet hypothermique immédiat**

Deux endroits à privilégier

**Le thorax**

**Le visage**

### DESHYDRATATION

Les signes

- Pli cutané fripé
- Diminution du volume des urines
- Langue sèche
- Fièvre avec diarrhées
- Troubles du comportement
- Troubles de la conscience

### RÉHYDRATATION

La recette

- 1 litre d'eau stérilisée
- + 2 cuillérées à soupe de sucre ou de miel
- + 1/4 de cuillérée à café de sel
- + 1 banane
- + 1 orange pressée

*Dossier réalisé avec le concours du Vidal du Voyageur*

PERINEE

**356 JOURS PERDUS** depuis la non réévaluation de la rééducation périnéale en 8

*D'après « C'est beau mais c'est faux » De Patrice Louis Éditions Arléa*

### Une sardine ne peut pas boucher le port de Marseille

#### Faux

Les fils de la cité phocéenne ont beau avoir le sens de l'exagération, l'histoire a bel et bien eu lieu. En 1793, un brick fait naufrage dans le Vieux Port. Il se nomme « La Sardine ».

Faire naufrage dans un port doit avoir quelque chose d'injurieux pour un marin, et les quolibets ont du fleurir de toutes parts à la suite de cette histoire marseillaise. L'histoire ne dit pas de quelle « nationalité » était l'équipage, mais devait être sûrement... lyonnais.

Aucun marin de si grand renom soit-il, n'est à l'abri du ridicule, ainsi la Calypso navire phare du célèbre Commandant Cousteau a fini ses jours au fond d'un port méditerranéen.



Les grandes Allusions

Qui a dit ?

**Si tous les gars du monde  
voulaient se donner la  
main.**

Paul Fort

1897





N° 1 16 01 2002

N° 117 05 07 2004

Parution 117 semaines  
Michel Rusticoni

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkraparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkraparis@wanadoo.fr)

# Dernier Numéro



# Bonnes vacances à tous

Je ne regarde pas le chemin parcouru, mais celui qui me reste à faire.

François Michelin

Il y a une grande différence entre être concerné et être impliqué. Exemple dans les œufs au bacon, la poule est concernée, le cochon est impliqué.  
Hervé Seryeix

Les paroles dont la simplicité est à la portée de tout le monde et dont le sens est profond sont les meilleures.  
Confucius

PERINEE

365 JOURS PERDUS depuis la non réévaluation de la rééducation périnéale en 8

D'après « C'est beau mais c'est faux » De Patrice Louis Éditions Arléa

## Stakhanov était un bourreau de travail

### Faux

La légende veut que dans la nuit du 30 au 31 août 1935, cet ancien berger extrait à lui tout seul 500 tonnes de charbon en 5 h 45, soit 10 fois le record précédent tenu par un anglais et 14 fois les normes soviétiques. Cet exploit va être médiatisé et Alexei Stakhanov va devenir le héros de l'émulation socialiste, et le stakhanovisme devient synonyme de rendement élevé et de rythme de travail accéléré. Mais tout ceci est un mensonge, révélé en 1988, par la Komsomolskaïa Pravda. En réalité Stakhanov n'était pas seul. Il était aidé secrètement par deux assistants, Borisenko et Chigolev, qui étayaient la galerie au fur et à mesure que Stakhanov travaillait au marteau-piqueur. Avis à ceux qui révéleraient la supercherie, ils seraient considérés comme des ennemis des plus dangereux.



### Les grandes Allusions

#### Qui a dit ?

#### Juger les gens sur la mine.

Jean de La Fontaine

1668





## Si le DE est interdit à Paris plus de 1000 cabinets seront en faillite

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)

### Modalités d'exercice parisien

#### Une spécificité CAPITALE

En novembre 2004 la CPAM de Paris met en évidence une utilisation du DE par 1250 MKR soit 60% des effectifs. Elle tente des procédures contre ces praticiens mais est déboutée pour vice de forme. Cependant cette situation interpellée.

#### Comment en est on arrivé là ?

Un rapide sondage met en évidence que les charges d'exercice sont très importantes à Paris et poussent les praticiens à user du DE.

Les surfaces d'exercice sont minimum et limitent considérablement les volumes d'actes, les praticiens se trouvent dans la nécessité de compenser par un acte moyen plus cher.

2% seulement des MKR de Paris dépassent les 45 000 AMKSC / an.

Praticiens dans le cabinet	Surface du cabinet en m <sup>2</sup>	Loyer mensuel en €	Prix du m <sup>2</sup> en location	Chiffre d'affaires Praticien	Charges Loyer %
1	57	970	17	65 648	18
1	46	1221	20	-	-
1	30	2000	66	68 000	37
1	20	600	30	59 000	12
2	72	1500	20	60 000	30
2	50	1500	30	60 000	30
2	35	700	20	60 000	14
1	57	1150	20	60 000	23
2	42	1500	35	45 000	40
2	38	750	19	50 000	18
2	45	920	20	23 000	48
117	492	12 811	297	550 648	270
1,5 praticien par cabinet	44,7 m <sup>2</sup> surface moyenne cabinet	1164 € loyer mensuel moyen	27 €/m <sup>2</sup> coût du m <sup>2</sup>	55 064 € chiffre d'affaires moyen	27 % charges loyer en %

**Soit 30 m<sup>2</sup> / MKR 570 AMK / MOIS De 14 à 48 %**

Honoraires	Chiffre d'affaires annuel	Loyer annuel	Charges locatives	Surface cabinet
Avec DE	55 000 €	9 720 €	18 %	30 m <sup>2</sup>
Sans DE de + 30 %	38 500 € fermeture	9 720 €	25 %	30 m <sup>2</sup>
Sans DE de + 50 %	27 500 € fermeture	9 720 €	35 %	30 m <sup>2</sup>

Le praticien parisien dispose en moyenne de 30 m<sup>2</sup>, qu'il loue pour un prix moyen de 27 €/m<sup>2</sup>/mois soit un loyer de 810 €/mois.

Il faut lui réaliser 570 AMK pour le payer soit 72 traitements / mois (acte moyen AMK 8)

La surface professionnelle la plus grande est 72 m<sup>2</sup> pour un loyer de 1500 €/mois.

La surface la plus petite est 20 m<sup>2</sup> pour un loyer de 600 €/mois.

La charge de loyer en rapport avec la surface la plus faible est 57 m<sup>2</sup> pour 970 €/mois, soit 17 €/m<sup>2</sup>

La plus forte est de 30 m<sup>2</sup> pour 2 000 €/mois, soit 66 €/m<sup>2</sup>

La part moyenne du loyer représente à elle seule 27% du chiffre d'affaire du praticien parisien.

Le montant moyen de dépassement du DE n'a pas été indiqué par la CPAM, mais il pourrait représenter de + 30 % à + 50 % du prix conventionnel.

**Il n'a pas été indiqué non plus depuis quand la pratique du DE est devenue importante.**

**On peut supposer que le blocage des honoraires du 10 mars 1988 au 18 mai 1994, et la baisse de la lettre clé du 03 août 2000 au 1<sup>er</sup> janvier 2002, ont été des facteurs déclenchants.**

### Qui est le praticien parisien ?

**Son cabinet fait en moyenne de 30 m<sup>2</sup>**

**Il le loue pour 810 € / mois**

**Il a un chiffre d'affaires de 55 000 € / an**

**Sa charge locative est de 18 %**

La question posée aux praticiens parisiens : si vous êtes obligé d'arrêter la pratique du DE que se passera-t-il ?

Sur le panel interrogé, 90% ont dit devoir fermer leurs cabinets, la rentabilité de l'entreprise devenant déficitaire.

Que deviendra la distribution des soins de kinésithérapie à Paris si la CPAM reconduit ses procédures ?

# UN GRAVE PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE



Envoyez votre  
**Adhésion FFMKR**  
24 rue des Petits Hôtels  
75010 PARIS

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)

Le syndicat de Paris FFMKR vous a défendu

Vous en avez *peut-être* profité sans payer de cotisations

Grâce à la mobilisation des « 600 », les autorités ont été impressionnées

Mais sans la structure représentative du syndicat

Pas de CSPD, pas de vice de forme, pas de recul de la CPAM



**Grâce à notre action, votre pouvoir d'achat a été maintenu**

Les poursuites contre les DE sont suspendues

MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ?

**DEMAIN, la CPAM humiliée va contre-attaquer**

Elle constituera des dossiers sans faille conventionnelle

Elle poursuivra individuellement chaque kiné déjà interpellé

Elle prononcera en masse des déconventionnements

Le syndicat submergé, sera-t-il tenté de défendre en priorité ses adhérents ?

Ce serait injuste, anti-déontologique, mais tellement possible

**C'EST POURQUOI VOUS DEVEZ VOUS SYNDIQUER**

## PAS DE SYNDICALISATION

Que pensera la Sécurité ?

Les kinés sont infantiles, on peut y aller

Les kinés ne savent pas se défendre

Les kinés n'ont pas le respect de leur profession

Les kinés, on peut les rouler

## SYNDICALISATION EN MASSE 1500 KINES A PARIS

Nous pourrions proposer démocratiquement le principe d'un AM spécifique pour les grandes villes

Devant la profession  
Devant la Sécurité Sociale  
Devant le Gouvernement

1500 kinés syndiqués c'est 1500 voix



## SONDAGE EXPRESS PARIS : AIDES aux MKR ou 1000 FAILLITES

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)

Les kinés de Paris ont subi à la fin de l'année dernière une agression à propos de l'usage du DE, que la CPAM de Paris jugeait abusif pour 1250 d'entre eux. Les 600 confrères qui ont manifesté auprès des syndicats leur colère ont fait reculer la CPAM et les poursuites ont été suspendues. Mais pour combien de temps ?

L'usage du DE est réglementé par l'article 16 de la convention, et si la CPAM reconduit son action dans des procédures mieux étudiées, il faudra bien trancher au cas par cas.

D'autre part le chiffre impressionnant de 1250 conduit également à penser que ce dépassement d'honoraires conventionnel n'est peut-être pas dû aux seules raisons définies dans l'article 16, mais par une nécessité encore plus grave, celle d'une réalité économique dégradée.

En effet, le blocage des honoraires du 10 mars 1988 au 18 mai 1994 et la baisse de la lettre clé du 3 août 2000 au 1er janvier 2002, ont rendu vulnérable les cabinets parisiens, et si aujourd'hui 60% d'entre eux pratiquent les DE, le jour où la CPAM ou toutes autres juridictions les condamneraient à arrêter cette pratique, ils **fermeraient pour faillite**.

Quid des bronchiolites ? Quid des soins de proximité ? Quid de la kinésithérapie ? Quid du libéralisme ?

### La lettre clé spécifique

C'est une éventualité qui déplaît fortement à nos confrères de province, car ils la perçoivent comme une dévalorisation de leurs compétences.

Un complexe qu'ils s'auto attribuent, et dont ils nous rejettent la responsabilité, au nom de ce qu'ils appellent, du parisianisme. Une attitude qui nous choque. Pourtant, il y a eu dans l'histoire de la kinésithérapie 3 zones d'honoraires. Du plus cher dans les grandes villes au moins cher dans les zones rurales.

D'ailleurs, n'existe-t-il pas encore des tarifs différents pour les kilomètres professionnels ?

**Un kilomètre, c'est mille mètres partout : alors pourquoi le payer sous forme d'un forfait dans une grande ville et sous forme accumulative en campagne, et en montagne ?**

Et qui plus est, pas au même prix ? Y aurait-il des différences reconnues et acceptées ?

Si nos chers confrères trouvent « normale » cette différence, qui les favorisent, il va leur être bien difficile, de nous expliquer pourquoi, il serait indigne d'avoir une lettre spécifique dans les grandes villes.

1	Quartier ou lieu d'exercice
2	Nombre de Praticiens dans le cabinet
3	Surface totale du cabinet
4	Loyer annuel du cabinet
5	Chiffre d'Affaires Annuel par praticien
6	Pratiquez-vous des soins à domicile ?
7	Vos parents étaient-ils médecin ou kiné ?
8	Vos enfants seront-ils des kinés ?
9	Pensez-vous pouvoir revendre votre cabinet pour votre retraite ?
10	Si le DE est supprimé continuerez-vous d'exercer à Paris ?
11	Faudrait-il un aménagement spécifique pour les grandes villes ?
12	Une lettre clé spécifique
13	Une aide financière type zone franche

**Comment répondre à ce sondage ?  
Il suffit de consulter notre site  
<http://www.smkrp.org>**

### Zone franche

Zone géographique qui bénéficie d'avantages particuliers pour ceux qui y exercent une profession.

**Pas de taxe professionnelle**

**Pas d'impôts sur le revenu**

Pour l'essentiel, mais aussi beaucoup d'ennuis ...



*D'après l'Os à Moelle de Pierre Dac*

**On demande homme tronc pour  
fondation arbre généalogique.**



# URGENT SOLIDARITE

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80  
☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkraparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkraparis@wanadoo.fr)

Chères consœurs, chers confrères,

Devant l'ampleur du désastre qui a frappé les pays des côtes d'Asie du sud, nous vous demandons de participer à l'effort d'une association qui est déjà opérationnelle et qui sur place a commencé la distribution des secours dès les premiers jours.

## RAZ-DE-MARÉE EN ASIE DU SUD : HANDICAP INTERNATIONAL À PIED D'ŒUVRE AU SRI LANKA

Présente depuis plusieurs années dans la région touchée par le raz-de-marée, Handicap International a mis en œuvre dès le 26 décembre un programme d'urgence pour venir en aide à la population sinistrée du Sri Lanka, pays qui paie l'un des plus lourds tributs à cette catastrophe humanitaire, et a lancé un appel aux dons.

### Un terrible bilan :

Le bilan de ce qui sera sans doute la plus grande catastrophe humanitaire du 20<sup>e</sup> siècle et du 21<sup>e</sup> siècle naissant, ne cesse de s'alourdir.

Au Sri Lanka (17 millions d'habitants pour une superficie de 66 000 km<sup>2</sup>), l'un des pays les plus lourdement affectés, les dernières estimations faisaient état le 29 décembre de près de 18 000 morts (plus de 0,1 % de la population) et de plus d'un million de personnes déplacées. Les districts de Batticaloa et d'Ampara sont les plus touchés, comptant à eux deux près de 8 000 morts et 150 000 personnes déplacées.

Afin d'accroître les moyens déployés pour faire face à cette situation exceptionnelle d'urgence et pour permettre à l'association d'apporter son soutien aux populations locales, nous nous joignons à Handicap International pour lancer un appel à la solidarité.

### **Pouvez-vous adresser vos chèques libellés à l'ordre de : Handicap International /raz-de-marée**

à l'adresse suivante.

**SMKRP**  
**23 rue Clapeyron**  
**75008 Paris.**

\* \* \* \* \*

Nous transmettrons vos dons pour soutenir cette action vers les nombreux blessés.



## CARPIMKO

Si vous avez en 54 et 64 ans vous pouvez racheter des trimestres du Régime général  
Voyez les modalités en contactant directement la CARPIMKO.

Syndicat des Masseurs Kinésithérapeutes  
Rééducateurs de Paris - FFMKR - CERMKRP  
23 Rue Clapeyron Paris 75008  
☎ 01 45 22 49 80 ☎ 01 45 22 89 79  
✉ [syndicatmkraparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkraparis@wanadoo.fr)  
<http://www.smkrp.org>

## URGENT

## Information patients Mycobacterium xenopi

### Patients opérés du genou à la clinique du Sport entre 1988 et 1993.

Une procédure d'information d'environ 7000 patients opérés à la clinique du Sport (Paris) entre 1988 et 1993 vient d'être lancée.

Cette procédure a été lancée en raison du diagnostic d'un deuxième cas d'infection du genou à *Mycobacterium xenopi* chez un des patients au cours de cette période. Les patients potentiellement exposés ont reçu une lettre les invitant, en cas de symptômes, à consulter un médecin. Celui-ci décidera s'il est utile – ou non – de poursuivre les investigations, en vue de rechercher une éventuelle contamination de ce type.

[dgs-urgent@dgs-urgent.sante.gouv.fr](mailto:dgs-urgent@dgs-urgent.sante.gouv.fr)



### Vu sur INTERNET Coup de gueule à propos du Tsunami

J'ai été très choquée par l'appel du Syndicat National des MKR, qui demande à ce que les chèques de soutien à l'Asie du Sud, soient libellés à son nom.

Les syndicats ne sont pas des collecteurs de fonds. Ils peuvent éventuellement rassembler des dons à condition que ceux-ci soient clairement libellés au nom d'une association caritative. Ne mélangeons pas les genres. *Une lectrice fidèle*

# PARIS 2012

Le syndicat des MKR de Paris soutient la candidature de la ville de Paris pour les Jeux Olympiques de 2012

N'oubliez pas de visiter notre site internet  
<http://www.smkrp.org>

Et de répondre à notre **SONDAGE** sur l'exercice parisien de la kinésithérapie.

A la suite des poursuites de la CPAM à propos de l'usage des DE, nous avons besoin de vos nombreux témoignages, et surtout de vos adhésions syndicales pour entamer le difficile parcours, afin d'obtenir la reconnaissance **d'une lettre clé spécifique des grandes villes.**

### Confrères des grandes villes rejoignez-nous.

Un rapide sondage nous a déjà indiqué, que si la CPAM, avait condamné tous ceux qui pratiquaient des DE à Paris, c'est près de 1000 cabinets qui auraient déposé leurs bilans en fin d'année.

Il ne s'agit pas de créer des MKR de différentes valeurs, mais de répondre à des spécificités d'exercice. Par contre nous sommes choqués, nous praticiens des grandes villes, que nos déplacements à domicile soient forfaitisés, à 2 €.

Pour le prix de 2 €, nous ne ferions même pas 2 kilomètres en montagne, alors que Paris fait 13 kilomètres de diamètre.

Pendant que nos confrères mettent 2 minutes, en respirant le bon air, nous, nous mettons 40 minutes dans les vapeurs de gas-oil, et les pets de cyclistes, pour parcourir la même distance.

Si la convention reconnaît des valeurs kilométriques différentes, basées sur des conditions spécifiques, elle se doit reconnaître des lettres clés spécifiques et prendre en compte, les difficultés d'exercice des grandes villes.

Peut-être qu'en montagne, on roule sur la neige avec des chaînes 4 mois par an, mais nous à Paris, on a le « **bordelanoë** » 12 mois sur 12, car pour être bien sur d'atteindre le 100% de bordelisation de la circulation, au mois d'août, mois creux par excellence, on nous colle « Paris Plage ».



*D'après l'Os à Moelle de Pierre Dac*

Avare désirant connaître sensations nouvelles échangerait promesses généreuses contre remerciements

## OSTEOPATHIE FAITES VOTRE OPINION

*Les ostéopathes britanniques se défendent*  
par Simon Fielding

*J'AI été surpris de lire, dans l'article publié le 19 octobre 1998, que le Dr Garcia semble considérer la pratique de l'ostéopathie au Royaume-Uni comme rien de plus que du « charlatanisme anglo-saxon ». Il semble très clair que le Dr Garcia est mal informé, et n'a apparemment pas connaissance des statuts actuels de l'ostéopathie dans notre pays.*

*En 1993, « The Osteopaths Act » a été voté par le Parlement avec le complet soutien de tous les partis politiques. Cette législation donne à l'ostéopathie le même statut légal d'autorégulation statutaire réglementaire tel qu'en bénéficie la profession médicale ou celle de dentiste.*

*Le Quotidien du médecin Lien*

### « Toutes les opinions forgent mon avis »

**Nous vous proposerons régulièrement cet espace de réflexion sur la profession. Vous avez dans chaque article le lien web sur la référence proposée. A vous de surfer pour en savoir plus. Bien évidemment nous voulons rendre ce cette information interactive, et si vous avez de quoi « muscler » notre dossier nous le ferons paraître sur notre site.**

### Ostéopathie : les craintes des ostéopathes Franck Gougeon

La profession d'ostéopathe a intéressé le *Quotidien du Médecin*. Selon les personnes qui s'expriment chez notre confrère, le ministère de la Santé ne serait pas enclin à réviser les décrets d'application de la loi du 4 mars 2002.

Certains ostéopathes "redoutent" que l'Etat n'accorde qu'aux professions de santé existantes (médecine et kinésithérapie) l'exercice de l'ostéopathie alors qu'elle ne fait partie d'aucun programme, tant en médecine que dans les instituts de masso-kinésithérapie.

Lundi 26 septembre 2005

Lien egora

### Les kinésithérapeutes reçus à l'Ordre national des médecins

Une délégation de la FFMKR a été récemment reçue au Conseil national de l'Ordre des médecins. Une occasion de faire le point sur des dossiers qui se situent à la frontière des exercices des médecins et des kinésithérapeutes et en particulier sur les droits de prescription accordés aux kinésithérapeutes.

Concernant la formation en ostéopathie, l'Ordre des médecins s'est déclaré favorable au pré-requis d'un diplôme de médecin ou de masseur-kinésithérapeute pour y accéder.

Lundi 21 février Franck Gougeon

Lien egora

### Notre opinion

**Il sera difficile de trouver un terrain commun à toutes les sensibilités, mais le pré requis doit être le dénominateur commun entre les médecins et les kinés.**

**Une formation directe à l'ostéopathie serait réductrice des champs d'application.**

**REAGISSEZ SUR NOTRE SITE**

[syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)

<http://www.smkrp.org>

**Et oui, KINE FLASH HEBDO ressuscite.**

Terminés le consensus mou, et le filtrage du « guichet unique » à Kiné Actualité. Il est grand temps que l'Actualité retrouve ses grains de poivre, ses cailloux dans la mare, ses sentiments bruts de décoffrage, ses partis pris sans haine, mais pas sans colère, dorénavant, ça va flinguer tout azimut. MR

## Élection Nationale Ordinale

### DAVID TERRASSE GOLIATH

Faisant campagne sous l'étiquette FFMKR, **Jean Paul DAVID, Éric PASTOR et Yves AZZOPARDI**, viennent d'être élus, au Conseil National de l'Ordre, en tant que respectivement, Président, secrétaire général chargé du bureau, et secrétaire général chargé des libéraux, en faisant alliance avec les membres du Syndicat National, à qui ont été confiées toutes les finances de l'Ordre.

La FFMKR qui avait obtenu dans le collège des libéraux 11 sièges sur 15, a donc été pénalisée par le transfuge de trois de ses membres.

La FFMKR qui faisait figure de Goliath majoritaire au sein de la profession a été terrassée par un homme en quête de vengeance personnelle après son éviction au Congrès de la Martinique, de la présidence de la FFMKR.

Désormais pour tout renseignement concernant l'ordre national, il faudra s'adresser directement à ces trois références.

**Jean Paul DAVID**  
[jean-paul.david@tiscali.fr](mailto:jean-paul.david@tiscali.fr)

**Éric PASTOR**  
[eric.pastor@wanadoo.fr](mailto:eric.pastor@wanadoo.fr)

**Yves AZZOPARDI**  
[frances.azzopardi@oecd.org](mailto:frances.azzopardi@oecd.org)

*Des mots du bonheur de la malice*

« Les félons ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît ».

Plagiat de Michel Audiard



## Un heureux hasard ...

De nombreux membres de CONVERGENCE et du réseau ARB sont aujourd'hui membres du bureau national de l'Ordre.

N'ayant plus besoin de la FFMKR pour se construire et fonctionner, ils ont rejeté sans états d'âme cette mère nourricière.

A ceux qui ne sauraient pas faire la différence entre un réseau et un syndicat, il suffit qu'ils se rappellent ces fondamentaux :

Les réseaux défendent des intérêts particuliers.

Les syndicats défendent des intérêts communs.

Que chacun y retrouve les siens.

## Un salarié à cheval sur une balance

**Didier EVENOU**, membre du réseau ARB, salarié à l'Hôpital Robert Debré, s'est rapproché de la FFMKR pour obtenir son poste de Vice Président du Conseil de l'Ordre de Paris, et du Syndicat National pour Obtenir son Poste de Secrétaire Général aux salariés du Conseil National de l'Ordre.

On attend avec impatience son argumentaire.

## Nos adhérents nous interpellent

*« Et voilà, le verdict des urnes a été implacable ! Bravo à J-P DAVID pour ce coup de maître ! Bravo Monsieur, vous pouvez vous targuer d'être le premier Président de notre Ordre, mais avant toute chose vous avez, pour moi, le titre suprême : Président des Enfoi...  
... J'espère que ceux qui lui ont fait confiance, et qui ont travaillé à ses côtés mesurent aujourd'hui leur manque de réalisme et de lucidité ».*

Mon cher confrère vous comprendrez bien que nous ne pouvons reproduire intégralement vos insultes, mais vous posez un véritable problème auquel devra faire face, la FFMKR et son conseil fédéral, le département du 94, et l'Union Régionale de l'Île de France. Doit-on conserver en son sein des membres qui n'ont pas suivi les consignes syndicales, ce qui est statutairement obligatoire ?

[syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)

By MR

<http://www.smkrp.org>

## URSSAF *suite*

La SS refuse désormais de prendre en charge nos cotisations d'Assurance Maladie sur les montants des DE.

### DES QUESTIONS SE POSENT ?

- Est ce une reconnaissance effective d'un secteur II pour les kinés ?
- En cas de sanctions, comment pourra-t-elle suspendre sa participation aux cotisations d'assurance maladie, puisqu'elle ne les paye plus sur les DE ?
- Les kinés libéraux sont-ils devenus des salariés déguisés de la Sécu, puisque que se sont le SNIR et le RIA qui fixent le montant du DE, et que nous sommes priés de les certifier exacts ?

### QUELLES RIPOSTES ENVISAGEES ?

Nous ne pouvons contester cette disposition puisqu'elle a fait l'objet d'une loi. Toutefois rien ne nous empêche de grincer des dents quant à son application, qui a été inadmissible en juillet 2006 (ne l'oublions pas).

- Contester le SNIR par lettre recommandée dès la réception du SNIR annuel.
- Supprimer tous les prélèvements automatiques des cotisations URSSAF, et payer par chèque.
- Attendre la mise en place dans nos logiciels d'une fonction qui puisse déterminer le montant global de nos DE pour confirmer.

### QUELS RISQUES ENCOURIR ?

Aucun, il n'y a pas refus de payer, simplement une utilisation légale d'un moyen de paiement préhistorique à l'informatique, et le droit de tout citoyen d'exprimer une contestation face à une administration.

## URSSAF : RENDEZ L'ARGENT

Va-t-on laisser les prélèvements irrationnels de juillet 2006 sans sanction ?

Combien nous aura coûté cette cavalcade de prélèvements d'office aux proportions irrespectueuses des kinésithérapeutes ?

Peut on faire confiance à ces agités du clavier qui osent inventer des rappels de cotisations à 8 000 €, alors que la moyenne tourne autour de 50 € ?

Un gâchis, où ils ont perdu leur temps et notre argent, car c'est bien sûr nous les cotisants, qui payons les salaires de ces fonctionnaires au pouvoir absolu. Les DE des kinés : seulement 1,4% . Il va en coûter plus cher à l'URSSAF de réclamer les cotisations supplémentaires, qu'elles ne vont réellement rapporter.

Si on leur collait aux fesses l'évaluation des pratiques, c'est sur, comme aurait dit Coluche, « qu'il y en aurait, qui ne mangeraient pas tous les jours ! ». Une prise de conscience s'impose à tous ces as du prélèvement. Faites comme Charles Péguy, qui rentrant dans la Cathédrale de Chartres fut illuminé par la grâce. Regardez vous dans un miroir, et rendez l'argent.

## INTERDIT A LA LECTURE

### A propos de l' **EPP**

Évaluation des pratiques professionnelles

## FAQSV FANTASQUE

Le Dr BAILLET nouvellement nommé à la direction du Fond d'Aide à la Qualité des Soins de Ville, vient de jeter aux orties l'engagement de la SS à financer le programme des Kinésithérapeutes déjà engagé depuis l'année dernière et qui faisait partie intégrante de l'avenant conventionnel, avec un mépris inadmissible vis-à-vis de nos confrères chargés du dossier.

Ce monsieur qui ne fait pas l'unanimité auprès de sa hiérarchie, aurait-il été nommé à ce poste avec une promotion placard, pour remettre en question, par je ne sais quelle tentative de vengeance, une disposition conventionnelle ?

Toujours est-il que son attitude a été signalée vertement à qui de droit.

*Des mots, du bonheur, de la malice*



**« L'autorité conduit souvent à l'isolement, qui conduit les empereurs sur un rocher et les célibataires dans les cuisines ».** **Michel Audiard**

[syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr) By MR [Site : http://www.smkrap.org](http://www.smkrap.org)

## Mise en place de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes

Le ministre de la Santé **Xavier Bertrand** a tenu à honorer la Profession en invitant le Conseil National de l'Ordre au Ministère de la Santé pour sa première séance plénière, le 7 septembre 2006.

Voilà ce qu'on appelle une info brut de décoffrage. Vous la retrouverez dans toutes les bonnes revues spécialisées, avec les commentaires éclairés du politiquement correct. Ne comptez pas sur moi, pour sonner dans les mêmes trompettes de la renommée.

Ainsi donc, voici donc l'histoire telle qu'elle s'est réellement passée.

Nous étions presque quarante à mariner dans la salle, tant il y faisait chaud, mais après un prompt renfort nous nous vîmes un de plus, le ministre arrivant, costume gris, chaussures noires, cravate rayée rouge et bleue.

Il prit la peine de saluer individuellement chacun d'entre nous par une franche poignée de main, en se faufilant autour de la table. Ce qu'oublia de faire le Président de notre Ordre...

**Salut à toi Ô Ministre honorable. Coucou Président.**

Le Ministre dans son discours avoua qu'il était sensible pour deux raisons à notre profession, comme ministre de tutelle et comme usager, et qu'à ce double titre, il souhaitait mener jusqu'au bout l'installation de notre Ordre, pour que rapidement soient mis en place, une permanence des soins, un code de déontologie, et le développement de la qualité des soins. Nous n'avons pas soulevé de raison particulière pour lui être désagréable.

Puis il quitta la salle sous un tonnerre d'applaudissements, là il faut avouer que j'en rajoute un peu, mais j'ai choisi cette dernière circonstance pour liquider ma boîte de pommade et ma brosse à reluire ministérielles.

Le ministre parti, la première séance allait commencer.

Ami lecteur il faut t'arrêter un moment dans la narration de cette saga, et subir sans effroi un bref résumé des épisodes précédents. Or donc le Conseil National se compose de 19 titulaires et 19 suppléants, et à l'issue des élections du bureau, les équipes se répartissent ainsi. Côté cour, l'équipe des transfuges, David, Azzopardi, Pastor, associés au Syndicat National représenté par, Couratier, Tourjansky, Lapoumérioulie, Vignaud et aux salariés, représentés par Evenou, Vaillant, Paparemborde et Gross ; soit 11 voix. Et côté jardin, l'équipe des fidèles à la FFMKR, à son éthique et à sa morale, Papp, Jourdon, Calentier, Poirier, Maignien, Colnat, Michalon et votre serviteur Rusticoni. Soit 8 voix. **Onze contre huit, ce sera désormais le rapport de force.**

L'alliance des trois rebelles, leur vaut trois des postes principaux de l'ordre : Présidence, Secrétariat général chargé du bureau, et Secrétariat général chargé de l'exercice libéral. La majorité absolue est entre leurs mains, et à partir cet état, plus aucun débat démocratique et collégial n'aura eu lieu.

Reprenons à présent le cours des événements.

« Puisque que vous êtes venus, dit le Président aux suppléants, restez donc assister à notre réunion, ce n'est pas l'usage, mais on fera une exception ». En effet, venir de tous les coins du monde et de la métropole, pour 15 minutes de discours, et repartir sèchement, la farce aurait été amère. On distribua vivement des ordres du jour, des photocopies de dossier, un peu en désordre, un peu mélangé. Il en manque par ici, les photocopies sont illisibles par là, bref on se serait cru à une réunion de patronage. On s'attendait à un peu moins de pagaille de la part d'un secrétaire général se réclamant de la rigueur universitaire. Bref, l'ordre du jour défile maigre et squelettique, avec ses 5 points, dont deux paraissent intéressants. La fixation de la cotisation ordinale et la constitution de la commission « Code de déontologie ».

Au deuxième point il s'agit de fixer la cotisation ordinale, instant crucial, fatidique, primordial, mais ... pas débattu. On nous met devant le fait accompli, avec injonction de voter rapidement vu l'heure tardive. Elle serait pour 18 mois (2006 et 2007), de 300 €, sauf pour les salariés à 200 €, et 150 € pour les diplômés de l'année et les retraités. ( Le vote a bien sûr eu lieu : 11 voix pour, 7 abstentions et 1 refus de vote).

Halte là, crie Alain Poirier : « La loi dit que la cotisation ordinale doit être soumise au préalable, à la commission du contrôle de gestion (article L 41 32 6. Du code de santé publique). Or vous n'avez pas créé cette commission, et rien ne vous empêchait de la mettre en place ? ». Réponse du Président : « Ce n'est pas à l'ordre du jour ». Esclaffements bruyants dans la salle. On se tourne vers le représentant du ministre, qui botte en touche promettant de donner rapidement une réponse à cet oubli, cause majeure de nullité.

Commission « Code de déontologie ». Le président dit : « Il y aura 7 personnes, pas une de plus ». 8 candidats. Élections à main levée. Quatre pour l'équipe David ( Couratier, Pastor, Gross, Paparemborde ), trois pour l'équipe FD ( Poirier, Colnat, Michalon ), et un candidat battu, Rusticoni (8 voix). Tiens, comme c'est bizarre...

**Michel Rusticoni** Conseiller Ordinal National représentant Paris

[syndicatmkrparis@wanadoo.fr](mailto:syndicatmkrparis@wanadoo.fr)

By MR

Site : <http://www.smkrp.org>

## CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE

*Le feuillet de l'été : Mieux que sur TF1 ou FR2.*

**L'été vient de finir et vous venez enfin de recevoir votre Carte Européenne.**

Vous l'aviez demandée le 7 juillet parce que la précédente expirait un mois plus tard, et vous avez reçu un courrier de la CPAM le 3 août, vous demandant de fournir une attestation du paiement de vos cotisations, vous savez, celle qui vous aviez déjà payé depuis le 1er mai. (Le 7 juillet vous n'aviez donc pas encore reçu cette attestation ???). Donc pas de carte pour vous....

Le 10 août, vous adressez un courrier sévère à la directrice de votre CPAM. Le 17 août, une réponse de la dite CPAM arrive, vous informant que votre précédent courrier à retenu « **toute mon attention** », et le 20 août vous trouvez dans votre boîte à lettre votre attestation datée du 1er août. Tiens, tiens...

Le 29 août, rentrant de vos vacances dans la CEE, vous avez le plaisir de découvrir trois enveloppes gagnantes de la CPAM, comme pour un jeu télévisé. La première contenant une attestation provisoire sur papier du 21 août au 20 novembre 2006, une seconde contenant une carte européenne avec une date de validité jusqu'au 16 août 2007, et une seconde avec une validité au 20 août 2007.

Et pour finir vous recevez le 30 août, une lettre d'excuse de la CPAM, **rappelant à votre centre que vos droits sont validés encore 1 an après la fin de votre attestation**, mais que c'était pas bien de réclamer « **parce que ces désagréments ne sauraient justifier la forme de votre protestation** », avec une validité prétendument portée au **30 avril 2008**.

Qui dit mieux !

Elle est pas belle la vie !

Vous voilà fin prêt à renouveler votre voyage l'année prochaine et plus encore, dans la CEE, avec en plus, ce privilège inouï de pouvoir tomber malade là, où vous voudrez. **MR**

Vive la Sécu. Vive la France.

**SI VOUS JUGEZ QUE VOTRE OPINION EST IMPORTANTE FAITES LA ENTENDRE ADHEREZ AU SYNDICAT DES MKR DE PARIS**

Profitez de l'AGE du Syndicat le 16 octobre

A la Maison des Kinés

20 h 30 5 rue Lespagnot 75020

Le rapport de la Cour des Comptes

## KINESITHERAPIE

L'attendu rapport 2006 de la Cour des Comptes sur la Sécurité Sociale est paru en ce mois de septembre. 409 pages de rapport, accessible à tout citoyen et à tout internaute de la planète. Mais combien liront ces quatre cent neuf pages et combien d'entre ces lecteurs ressortiront transformés de cette lecture ? Le lecteur inconditionnel de ce rapport notera que son volume s'est accru de 3,28% par rapport à celui 2005. Tout augmente... enfin, presque !

**Figurez vous que dans le rapport précédent, l'occurrence kinésithérapie revenait 28 fois. Cette année, elle ne revient qu'une seule fois** et encore, juste comme référence pour l'analyse de l'augmentation des dépenses des infirmière !... alors que l'utilisation de l'occurrence de ces dernières est d'une cinquantaine de fois et que celle de « médecin » est de 66 fois. Juste équilibre puisque que la profession ne représente que 3,8% des dépenses remboursées de soins de ville contre 28% pour les seuls médecins. Et encore, n'oublions pas que ces 3,8% de dépenses sont pour la quasi-totalité des actes prescrits quantitativement par ces médecins qui restent les ordonnateurs des dépenses de santé.

Mais cette absence de la profession dans ce rapport est compréhensible : en 2005, le rapport de la Cour des Comptes a cité les kinésithérapeutes pour affirmer que les modifications survenues entre 2000 et 2002 (et interrompues !) n'ont apporté rien de positif... sur le plan économique bien sûr... Alors, rassurez vous, l'an prochain, il est certain que le même rapport évoquera bien mieux que cette année la maso-kinésithérapie compte tenu des revalorisations survenues en 2005 ! **L. Serre**

Assises FFMKR  
les 21 et 22 Octobre  
OUVERTES  
à toutes et à tous  
On y parlera de la  
kiné « autrement »  
Congrès FFMKR le  
20 Octobre  
Réservé  
aux adhérents

Euh !  
dites moi  
m'sieur,  
c'est quand  
les Assises  
d'Angoulême ?



MR